

# RAPPORT ANNUEL

Syndicat Mixte Decoset

20

25

**L'année 2025 a clôturé un mandat particulièrement dense en projets pour Decoset, que retenez-vous de cette période ?**

En premier lieu, je voudrais insister sur le travail engagé par Decoset en étroite relation avec les EPCI membres, communautés de communes, communautés d'agglomération et Toulouse Métropole. Nous avons ensemble co-construit le schéma stratégique de Decoset à horizon 2040, discuté pour aboutir à une charte de réduction de la production des déchets, négocié des conventions bilatérales engageantes. Ce travail en collaboration et en confiance a permis de repositionner Decoset comme un acteur central de la gestion des déchets sur le territoire dans le respect des spécificités et des stratégies de chaque EPCI. Cette période a également permis de faire aboutir ou de lancer opérationnellement de très nombreux projets qui avaient été envisagés ou étudiés dans les années précédentes. Pour faire face à ces enjeux, Decoset a transformé son organisation.

**Quels projets sont pour vous emblématiques de cette dynamique ?**

Difficile de choisir parmi les très nombreux dossiers et projets que les élus ont eu à porter au cours du mandat précédent. Je retiendrai tout de même la construction du nouveau centre de tri de Bessières, l'un des plus grands et des plus modernes de France, la passation d'une nouvelle délégation de service public pour une durée de 20 ans intégrant la reconstruction de l'UVE de Toulouse par ailleurs mise aux normes et confortée. La très large concertation engagée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public s'est déroulée sur près de 4 ans et a permis à différents publics de s'exprimer sur de nombreux sujets. La construction de la déchèterie de Ribaute, le lancement des éco-points de proximité et le déploiement du pass déchèterie sont également des projets importants de la période passée.

**Quels défis pour Decoset dans la période qui s'ouvre ?**

L'achèvement de l'équipement hybride nouvelle génération, le Hall 9 sur l'Île du Ramier lieu emblématique dédié à la sensibilisation, au changement de comportement et à l'accueil des déchets des usagers en vue d'un réemploi, d'un tri ou d'une valorisation. La construction de la nouvelle UVE de Toulouse constituera aussi un projet phare mais des projets plus modestes tout aussi essentiels pour la qualité du service rendu à la population seront engagés avec la création d'une nouvelle déchèterie à Daturas, d'une autre au nord du territoire, la relocalisation des déchèteries de Monlong et de Cugnaux, la rationalisation et la rénovation des centres de transfert, la modernisation de la plateforme de compostage de Léguevin et la création d'une nouvelle à Grenade.

**Le mot de la fin**

Ce dernier mot pour remercier les EPCI de leur confiance et du travail de fond engagé au profit des habitants et de la transition, remercier les anciens élus du bureau et du comité syndical de Decoset qui ont œuvré à mes côtés pour faire aboutir les projets réalisés et pour mettre sur les rails les nouveaux. Un hommage aussi et une grande reconnaissance pour tous les agents de Decoset, qui, sous la direction de notre Directeur Général des Services Laurent Guyon ont permis de relever collectivement ces défis extraordinaires et de préparer notre territoire aux 30 ans qui viennent. Et pour terminer réaffirmer ma volonté de me rendre disponible pour venir à la rencontre des présidents d'EPCI et de leurs équipes afin de partager les enjeux du territoire en matière de réduction et de valorisation des déchets.

« **Ce travail en collaboration et en confiance a permis de repositionner Decoset comme un acteur central de la gestion des déchets sur le territoire dans le respect des spécificités et des stratégies de chaque EPCI.** »

**Vincent Terrail-Novès**  
Président de Decoset, vice-président de Toulouse Métropole et maire de Balma

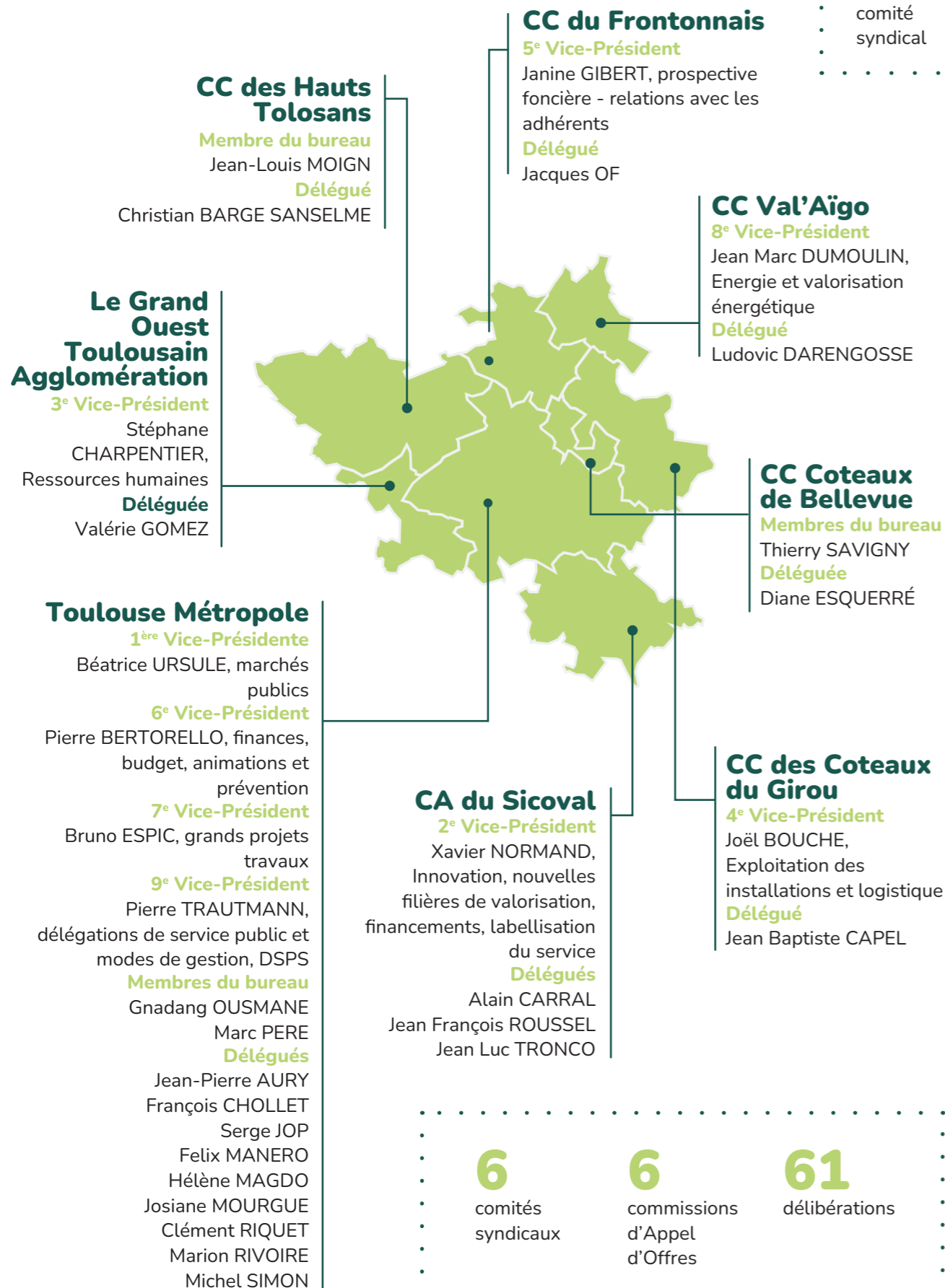


# Sommaire

Syndicat Mixte Decoset  
Rapport Annuel 2025  
Directeur de publication :  
Vincent Terrail-Novès  
Conception graphique et rédaction :  
Decoset  
  
Imprimé en 80 exemplaires sur  
papier recyclé  
  
Decoset, 2-4 rue Jean Giono  
31130 Balma  
05 82 06 18 30 | contact@decoset.fr  
decoset.fr

- 00 INTRODUCTION**
  - Les instances ..... 5
  - La vision d'ensemble ..... 6
  - Les missions de Decoset ..... 8
  - Les agents ..... 9
- 01 L'ESSENTIEL DE 2025** ..... 11
  - La rétrospective 2025 ..... 12
  - Les déchets en 2025 ..... 14
  - Zoom sur : La charte de réduction des déchets .. 16
  - Zoom sur : La clôture de la concertation ..... 18
- 02 SENSIBILISER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE** ..... 21
  - Les actions de prévention ..... 22
  - L'économie circulaire et le réemploi ..... 24
- 03 ACCUEILLIR LES HABITANTS EN DÉCHÈTERIES** ..... 27
  - Les déchèteries du territoire ..... 28
  - Les flux collectés ..... 29
  - Les faits marquants en 2025 ..... 29
- 04 VALORISER ET RECYCLER** ..... 31
  - La valorisation organique, la gestion des encombrants et des transferts ..... 32
  - Le tri et la valorisation matière ..... 36
  - La valorisation énergétique ..... 40
- 05 ADAPTER L'ORGANISATION POUR UN PILOTAGE PERFORMANT** ..... 45
  - Des actions pour améliorer la santé et la qualité de vie au travail ..... 46
  - Des démarches pour renforcer la conformité à la réglementation ..... 48
  - Des process pour optimiser et sécuriser la gestion des activités ..... 50
  - Une nouvelle gestion des données pour fiabiliser le pilotage ..... 51
- 06 PERSPECTIVES 2026** ..... 53
- 07 INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS** ..... 57
  - Flux et gisements ..... 58
  - Indicateurs financiers ..... 60
  - Les marchés publics ..... 63
- 08 GLOSSAIRE** ..... 65

## LES ÉLUS EN 2025



6

comités syndicaux

6

commissions d'Appel d'Offres

61

délibérations

## LES INSTANCES

Le **Bureau** s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année. Ces réunions permettent aux élus de piloter les projets stratégiques de Decoset, de rendre des arbitrages et de préparer les comités syndicaux.

La **Commission d'Appel d'Offres** s'est réunie à 6 reprises au cours de l'année 2025. Les principaux marchés attribués lors de ces séances sont présentés ci-dessous.

D'autres instances, animées par les agents de Decoset, permettent aux élus de travailler sur des sujets spécifiques avec notamment les associations locales, les services de l'Etat ou encore les organisations syndicales. En 2025, se sont également réunies : la Commission Consultative des Services Publics Locaux, la Commission de Contrôle Financier, le Comité Social Territorial ou encore les comités de pilotage des différents projets.



Le **Comité Syndical** (assemblée délibérante) a adopté 61 délibérations portant notamment sur :

- **Acquisition de terrains ou d'immobilier** pour la réalisation des projets d'équipements de Decoset (chemin de Fenouillet, chemin de Ribaute, chemin du Chapitre, parcelles à Leguevin)
- Adhésion au **RES'OCC**
- Mise à jour du règlement intérieur des déchèteries
- **Signature d'une charte et de conventions d'objectifs** entre Decoset et les différents EPCI membres visant la réduction des tonnages de déchets produits
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2024
- Désignation de **représentants** à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA de Toulouse Métropole
- **Cession d'engins** dans le cadre de l'exploitation des quais de transfert et de la plateforme de compostage
- Débat d'orientations budgétaires et Budget Primitif
- Adhésion au contrat groupe assurance statutaire du CDG 31
- Modification de la **participation santé** en faveur des agents
- Contrat de bail de la déchèterie de Cugnaux
- Compte rendu technique et financier 2024 des deux délégataires Setmi et Econotre

# LA VISION D'ENSEMBLE

**8 EPCI**  
adhérents

**154**  
communes

**+ 1M**  
d'habitants



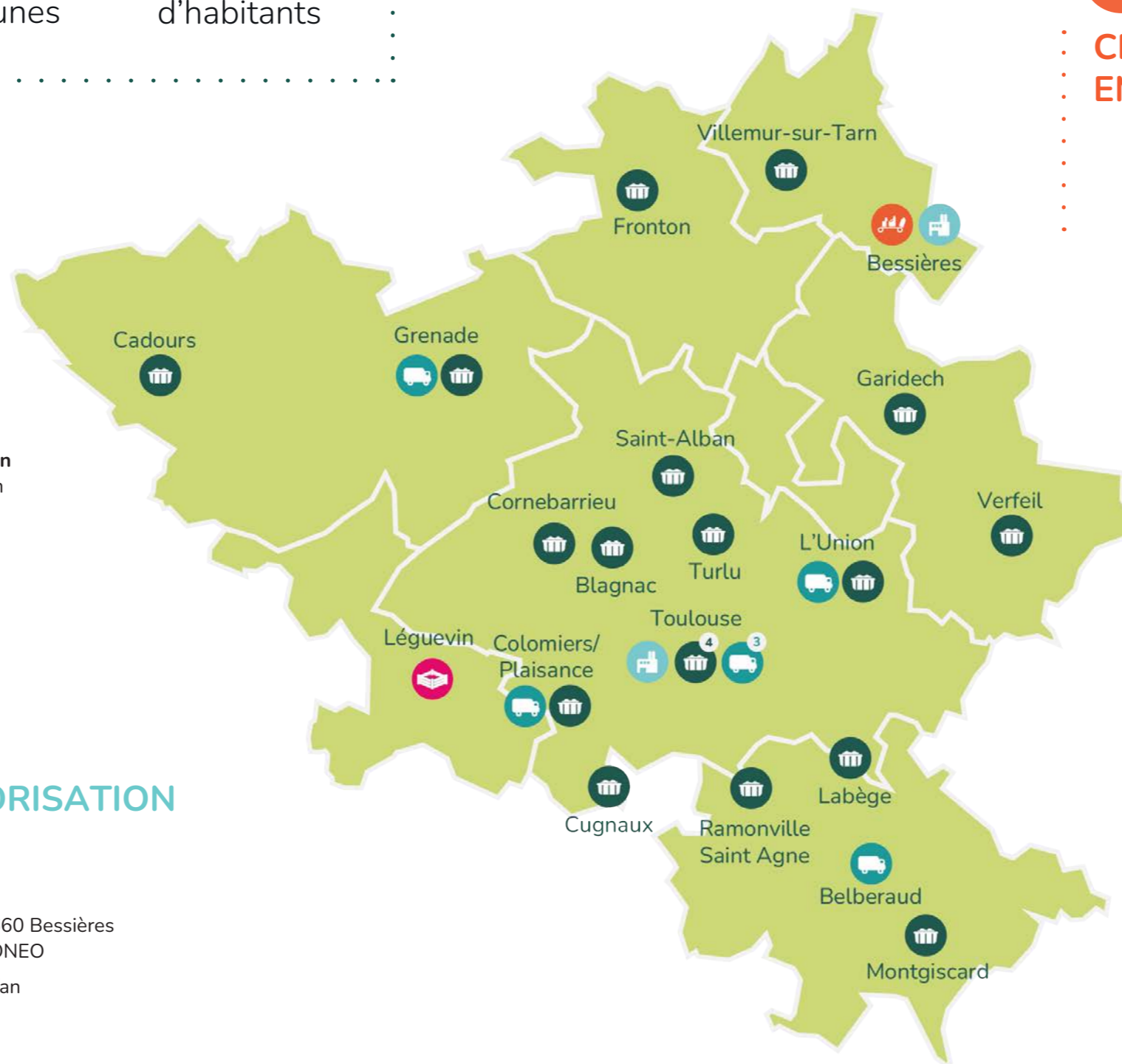
## PLATEFORME DE COMPOSTAGE

- **Plateforme de compostage de Léguevin**  
Chemin de la Gaillarde, 31490 Léguevin  
Exploitée en prestation de service
- ▶ Capacité de 8 000 tonnes/an



## UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

- **UVE Bessières :**  
Route de Montauban, 31660 Bessières  
Exploitée en DSP par EVONEO
- ▶ Capacité 196 000 tonnes/an
- **UVE Toulouse :**  
11 Chemin de Perpignan, 31200 Toulouse  
Exploitée en DSP par EVONEO
- ▶ Capacité 330 000 tonnes/an.



## CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

- **Centre de tri de Valcopia**  
635 Chemin des Turques, 31600 Bessières  
Exploité via un marché de performance avec PAPREC
- ▶ Capacité de 67 400 tonnes/an



## CENTRES DE TRANSFERT

- **4 centres de transfert multiflux**, exploités en marché par Veolia
- **1 centre de transfert** situé à Daturas, géré en régie par Decoset
- **1 centre de transfert déchets verts et bois** géré en régie par Decoset
- **1 centre de transfert** situé à Chantelle pour la collecte sélective, géré en régie par Decoset



## DÉCHÈTERIES

- **7 déchèteries** gérées en régie par Decoset (fermeture des Cosmonautes en décembre 2025)
- ▶ Production annuelle d'environ 20 000 tonnes
- **13 déchèteries** gérées en prestation par Suez
- ▶ Production annuelle d'environ 90 000 tonnes

# LES MISSIONS DE DECOSET

Le syndicat mixte Decoset est un **établissement public** créé en 1993 avec pour vocation la mise en place d'une filière optimale de **traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés**. Decoset est un acteur majeur en matière de prévention, de traitement et de valorisation des déchets sur un territoire de plus d'un million d'habitants.

Les **EPCI** (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) membres assurent la collecte des déchets ménagers et assimilés. Decoset les prend ensuite en charge au sein de centres de transferts, puis les transporte dans les équipements qui vont permettre de les valoriser et de les orienter vers les filières de traitement adéquates (plateforme de compostage, centre de tri, unité de valorisation énergétique, etc.).

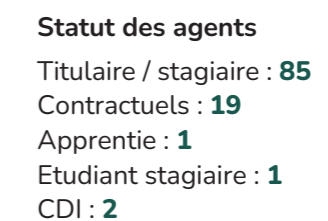
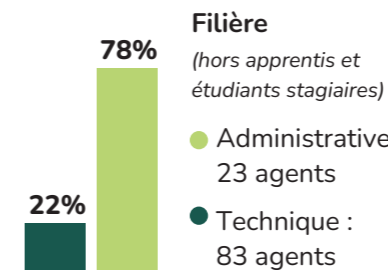
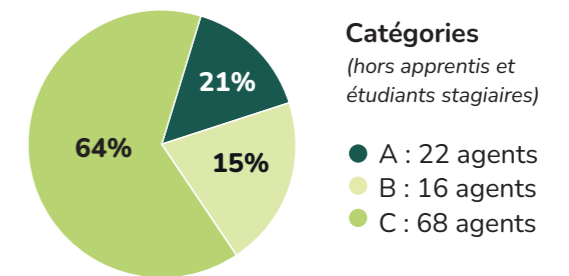
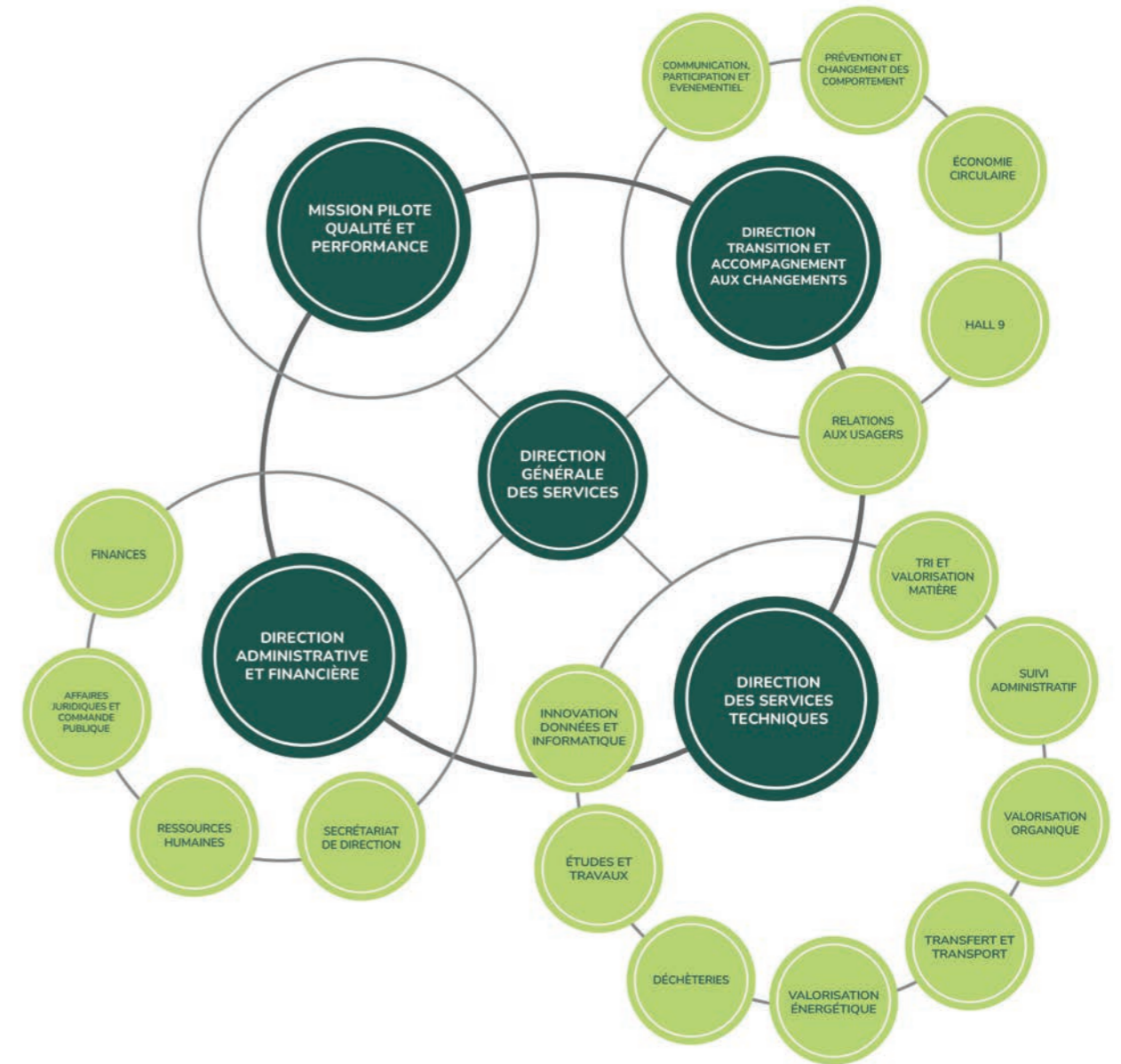
Aujourd'hui, le syndicat regroupe 8 EPCI totalisant 154 communes : Communauté de Communes Coteaux Bellevue, Communauté de Communes des Coteaux du Girou, Communauté de Communes du Frontonnais, Communauté de Communes des Hauts Tolosans, Communauté de Communes Val'Aïgo, Le Grand Ouest Toulousain Agglomération, Sicoval, Toulouse Métropole.

La population bénéficiant des différents services proposés par Decoset représente plus de 80% de la population totale du département.

Les objectifs du syndicat sont de tendre vers une **réduction et une valorisation maximale des déchets**, tout en assurant un **service public de qualité** auprès de ses usagers. Les actions de prévention, de sensibilisation et de communication font partie intégrante des missions de Decoset pour l'atteinte des objectifs définis dans son **schéma stratégique 2023-2040**.



# LES AGENTS





01

**L'ESSENTIEL DE 2025**

02

03

# 2025

## LA RÉTROSPECTIVE

### Janvier

**1<sup>er</sup>** Démarrage de la nouvelle DSP. Après deux ans de procédure, le contrat de concession pour la construction de l'UVE de Toulouse et l'exploitation des UVE de Bessières et Toulouse a été signé avec EVONEO pour une durée de 20 ans, incluant la construction de la nouvelle UVE estimée à 350 M€.

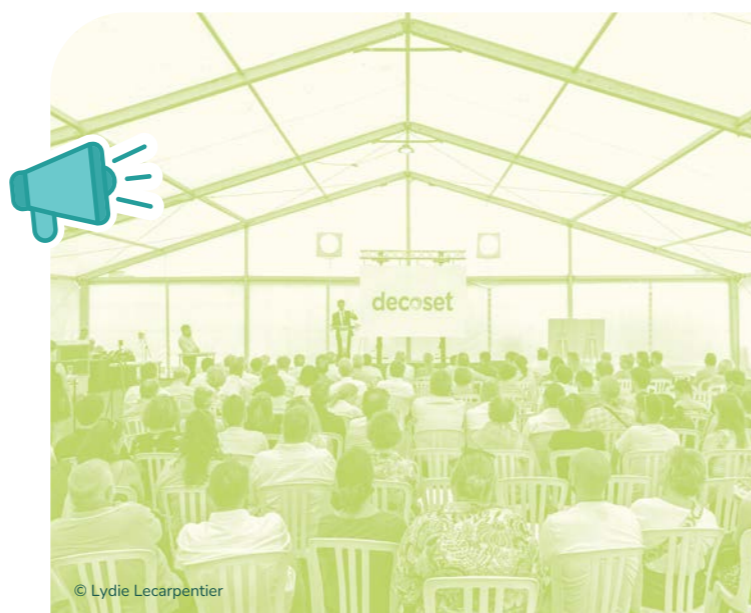
**Notification des contrats de responsabilité civile et flotte automobile de Decoset.** Dans un contexte assurantiel défavorable, les contrats d'assurance de Decoset ont été réécrits et relancés, permettant la signature de trois contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le contrat dommages aux biens a été conclu fin 2025 après un an d'auto-assurance ; seuls le siège administratif et les déchèteries sont aujourd'hui couverts par une garantie dommage aux biens. Les autres installations restent auto-assurées.

### Juin

**6** Lancement du travail collaboratif sur la refonte des procédures des marchés. À la suite d'un audit interne des processus de marchés publics, une démarche collaborative a été engagée pour identifier et améliorer les pratiques. Des groupes de travail composés d'agents volontaires ont été constitués autour de thématiques clés. Leurs préconisations ont conduit à l'élaboration de nouveaux processus présentés à l'ensemble des agents de Decoset.

### Mars

**6** Lancement du groupe probité. Cette démarche vise à renforcer les exigences de déontologie et de prévention des atteintes à la probité. Elle s'appuie sur un audit interne et une cartographie des risques concernant les agents et les élus. Elle a conduit à la désignation d'un Référent Conformité Probité et à l'élaboration d'une charte de déontologie et d'un code de conduite.



© Lydie Lecarpentier

### Juillet

**2** Inauguration du centre de tri Valcopia à Bessières. Extension de la déchèterie de Fronton. Création d'une nouvelle zone à plat pour les déchets verts et d'une zone pour le réemploi et les DEEE / DMS.

### Avril

**9** Table ronde. En partenariat avec EVONEO, cette rencontre a été consacrée à la modernisation des UVE en présence de Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, Thierry Déau, président de SUEZ, et Vincent Terrail-Novès, président de Decoset, 1<sup>er</sup> vice-président de Toulouse Métropole et maire de Balma.



### Septembre

**16** Mise en service du centre de tri Valcopia. Début de la phase d'exploitation.  
**30** Conférence annuelle élargie. Rencontre avec les citoyens permettant de faire un point sur l'actualité du syndicat et de revenir sur les temps forts de l'année.



### Mai

**1<sup>er</sup>** Fermeture du centre de tri de Toulouse et détachement des agents du centre de tri vers PAPREC.

Ouverture du quai de transfert de Chantelle pour la collecte sélective.



### Novembre

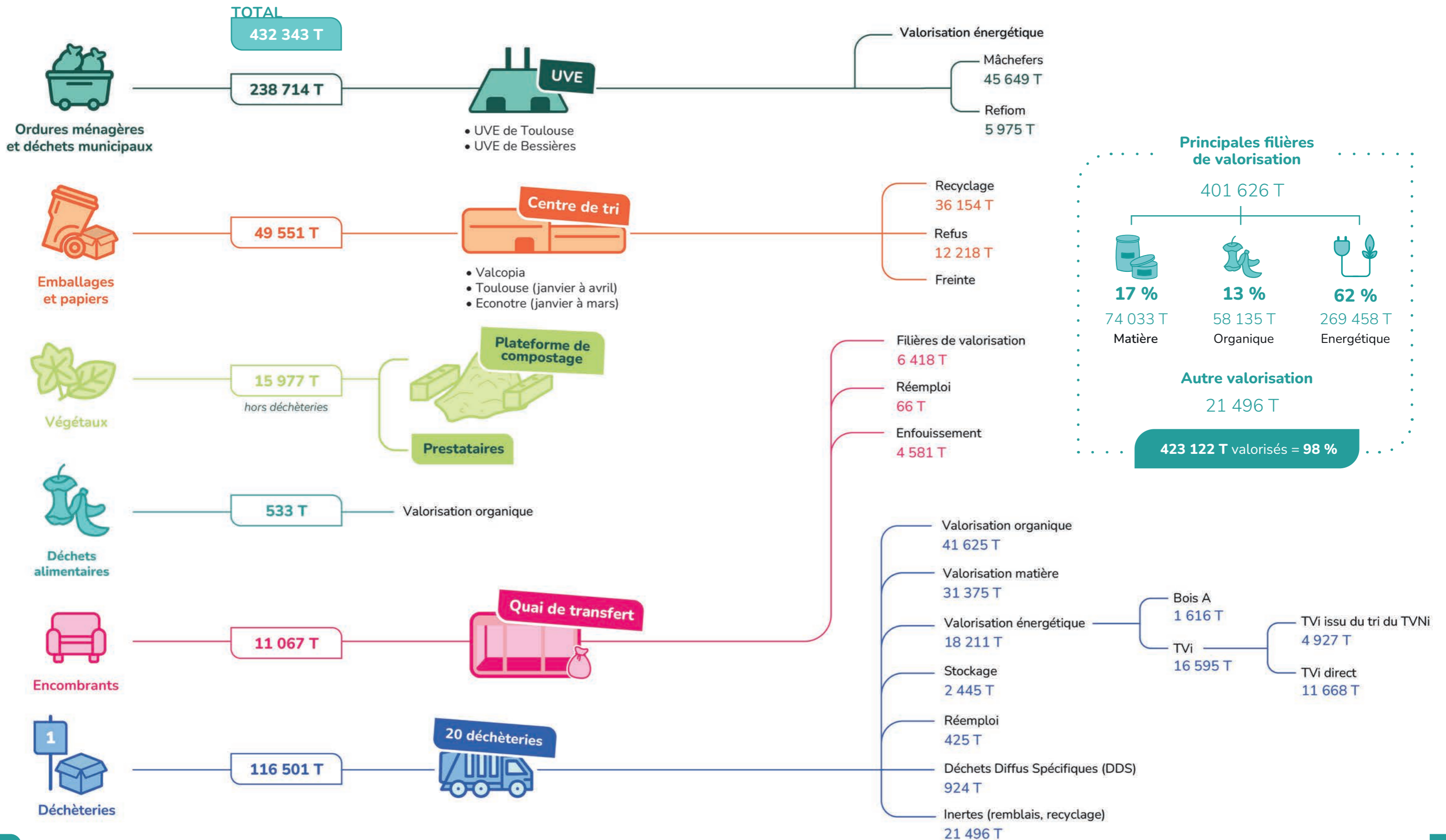
**22** Portes ouvertes de l'UVE de Toulouse. Une quarantaine de participants ont exploré les coulisses de l'UVE lors de deux visites guidées, avec de nombreuses questions à la clé. Des animations ludiques et pédagogiques autour de l'écoresponsabilité ont complété le programme.  
**29** Portes ouvertes du centre de tri Valcopia. 110 visiteurs ont pu découvrir le parcours de visite en plongeant au cœur du processus de tri et en explorant les bons gestes de tri dans la salle pédagogique.

### Décembre

**1<sup>er</sup>** Fermeture de la déchèterie des Cosmonautes.  
**16** Dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) pour la nouvelle UVE de Toulouse.

# 2025 LES DÉCHETS DE DECOSET (hors tiers)

Les tonnages présentés dans ce schéma correspondent aux déchets ménagers et assimilés collectés par les EPCI membres et par Decoset.





# LA CHARTE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les 8 établissements publics de Decoset s'engagent !

La présente charte constitue un nouvel engagement du Président de Decoset et des Président(e)s des 8 EPCI membres pour le **développement d'une politique de réduction des déchets**. Elle s'inscrit dans le cadre du schéma stratégique coélaboré entre Decoset et les EPCI membres, qui fixe les priorités du territoire en matière de réduction et de gestion des déchets pour la période 2023-2040.

- **Notre objectif partagé pour le territoire de Decoset**
- Réduire de 9% les Déchets Ménagers et Assimilés entre 2024 et 2030, soit de 20% entre 2010 et 2030. Cette réduction va au-delà des 15% fixés par la loi AGECC.

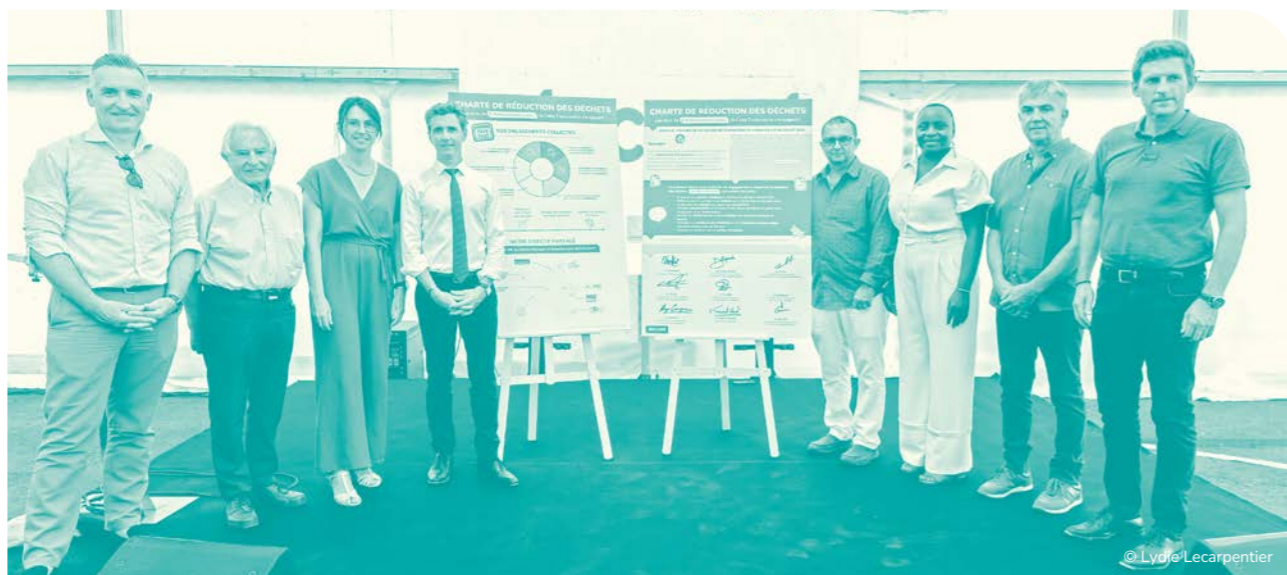
## Une démarche au coeur du schéma stratégique 2023-2040

30 ans après sa création, en 2023, le syndicat a engagé l'ensemble des EPCI dans un travail collectif d'élaboration d'un schéma stratégique, qui fixe une ambition et des objectifs partagés à horizon 2040, notamment en matière **d'accompagnement des citoyens vers la sobriété, la circularité et l'économie de ressources**.

La réduction des déchets est l'un des principaux axes du schéma stratégique 2023-2040 avec la définition d'objectifs collectifs ambitieux et engageants en concertation étroite avec les EPCI. L'action A1.1 prévoit en particulier de : « constituer une instance de définition, de partage et de suivi

des objectifs de réduction », avec notamment la signature de contrats d'objectifs engageant chacun des EPCI dans une trajectoire de réduction des déchets. Le projet d'établissement 2024-2026 reprend également cet objectif dans ses priorités.

Le travail de co-construction des objectifs mené depuis 2024 entre les EPCI et Decoset, qui a permis d'aboutir à la formalisation d'objectifs partagés, correspond à cette action.



De gauche à droite : Hugo CAVAGNAC, Raymond ALÈGRE, Diane ESQUERRÉ, Vincent TERRAIL-NOVES, Bruno CAUBET, Gnadang OUSMANE, Jean-Louis MOIGN, Jean-Baptiste CAPEL

## Un engagement collectif et partagé en faveur de la réduction des déchets

L'engagement collectif sur des objectifs de réduction des déchets se traduit par la signature de deux documents :

- La **Charte de réduction des déchets**, signée par le Président de Decoset et les Présidents des 8 EPCI : elle définit l'objectif global de réduction des déchets ménagers et assimilés à l'échelle du syndicat ;
- La **convention bilatérale**, signée entre le Président de Decoset et le Président de l'EPCI concerné, qui précise les objectifs propres de l'intercommunalité, déclinée à l'échelle de son territoire, conformément

à son Programme Local de Prévention des Déchet Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Chaque EPCI adhérent à Decoset s'engage dans la mise en œuvre d'un plan d'actions afin de contribuer à l'atteinte des objectifs réglementaires et des objectifs de réduction des déchets définis dans le cadre de la convention bilatérale signée avec Decoset.

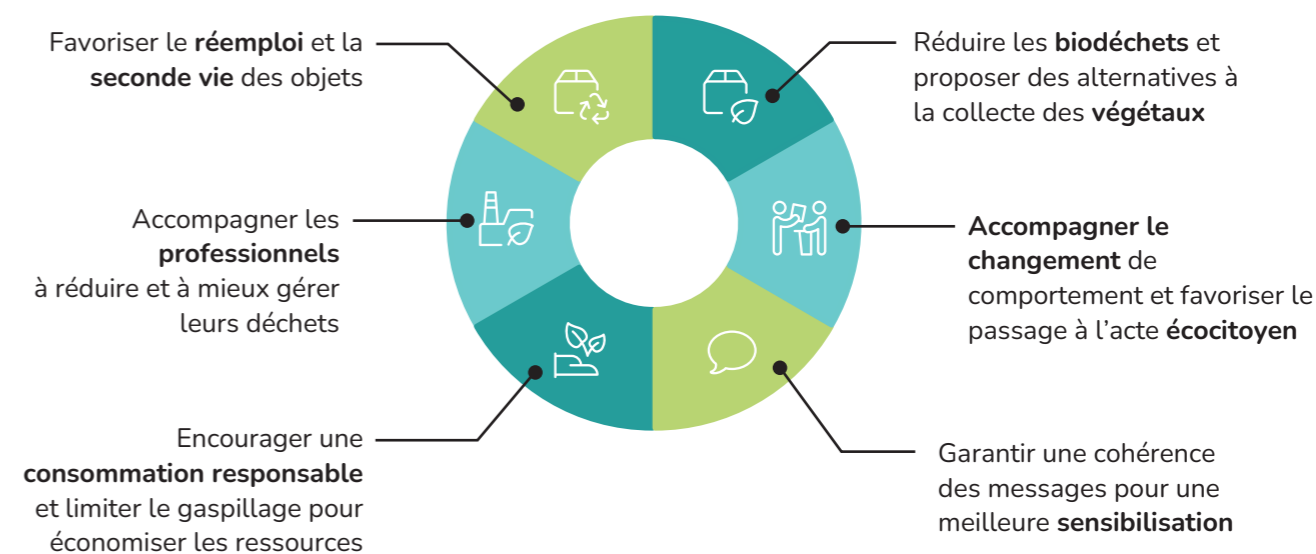


- La présente charte vient renforcer l'engagement de Decoset et des 8 EPCI membres en faveur de la réduction des déchets en s'accordant pour :
  - Se donner des objectifs ambitieux de réduction des déchets à horizon 2030,
  - Mettre en place et participer à une instance qui se réunira tous les ans pour suivre la trajectoire des résultats par rapport aux objectifs fixés,
  - Échanger collectivement sur les leviers et

- les moyens permettant de revenir dans la trajectoire en cas de divergence
  - Partager les actions menées et leurs résultats avec les parties prenantes et citoyens,
  - Participer à la Conférence des Présidents et à la Conférence annuelle élargie organisées chaque année par Decoset,
  - Participer au comité de suivi du schéma stratégique.



## Nos engagements collectifs



# LA CLÔTURE DE LA CONCERTATION

autour de l'avenir de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse

Initié en septembre 2022, le dispositif de concertation mis en place pour déterminer l'avenir de l'UVE de Toulouse s'est clôturé en décembre 2025 avec le dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE). Sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), le syndicat a déployé un dispositif en deux temps : la concertation préalable (2022) puis la concertation continue (2023-2026).

## 2022 La concertation préalable

Organisée du 21 septembre au 27 novembre 2022 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), elle a permis au public de **s'informer et de débattre du devenir de l'UVE existante**. Decoset a souhaité une démarche large et transparente mobilisant de nombreux outils d'information et des dispositifs diversifiés. Pendant plus de deux mois, près de **1 200 personnes** ont contribué au projet par l'intermédiaire du **site internet**, des **débats mobiles**, des **réunions** ou **ateliers thématiques** ou bien des dispositifs spécifiques tels que le **panel citoyen**. Près de **1 800 avis, contributions, observations, réponses ou questions ont été recensés sur le site Colidée**. Suite à la concertation préalable, le choix de la reconstruction d'une nouvelle UVE a été acté, avec une réduction de la capacité de traitement (de 330 000 t/an à 240 000 t/an).



## 2023-2026 La concertation continue

La concertation continue visait à garantir le continuum de l'information et de la participation du public entre la fin de la concertation préalable et l'ouverture de l'enquête publique. Elle a permis de **maintenir un dialogue ouvert et constructif**, conformément aux engagements pris à la fin de la concertation préalable. Parmi les grands enjeux largement discutés avec le public, on peut citer :

- Les **nuisances** et les **rejets atmosphériques** générés par l'installation,
- La **valorisation énergétique** et le **réseau de chaleur**,
- L'**implantation de l'UVE** et son insertion dans le tissu urbain,
- La **stratégie déchets globale** du territoire
- L'**implication des EPCI** dans une trajectoire de réduction des déchets, etc.

- Le rapport final de la concertation continue des garantes de la CNDP dresse un **bilan positif** du travail conduit par Decoset, tant sur la **transparence** que sur l'**animation du dialogue** avec les parties prenantes.



Scannez le QR code pour consulter le document



## Evolution de l'UVE de Toulouse ce que la concertation a changé



**Meilleure transparence et communication**  
Supports d'information pédagogiques et vulgarisés, mise à jour régulière des avancées.



**Une décision structurée sur la reconstruction**  
Comparaison renforcée des scénarios, décision argumentée de reconstruction sur place.



**Des exigences environnementales renforcées**  
Études complémentaires réalisées et engagements environnementaux élevés.



**Une meilleure prise en compte de la perception des riverains**  
Engagement sur un suivi précis des nuisances et attention accrue pendant les travaux à venir.

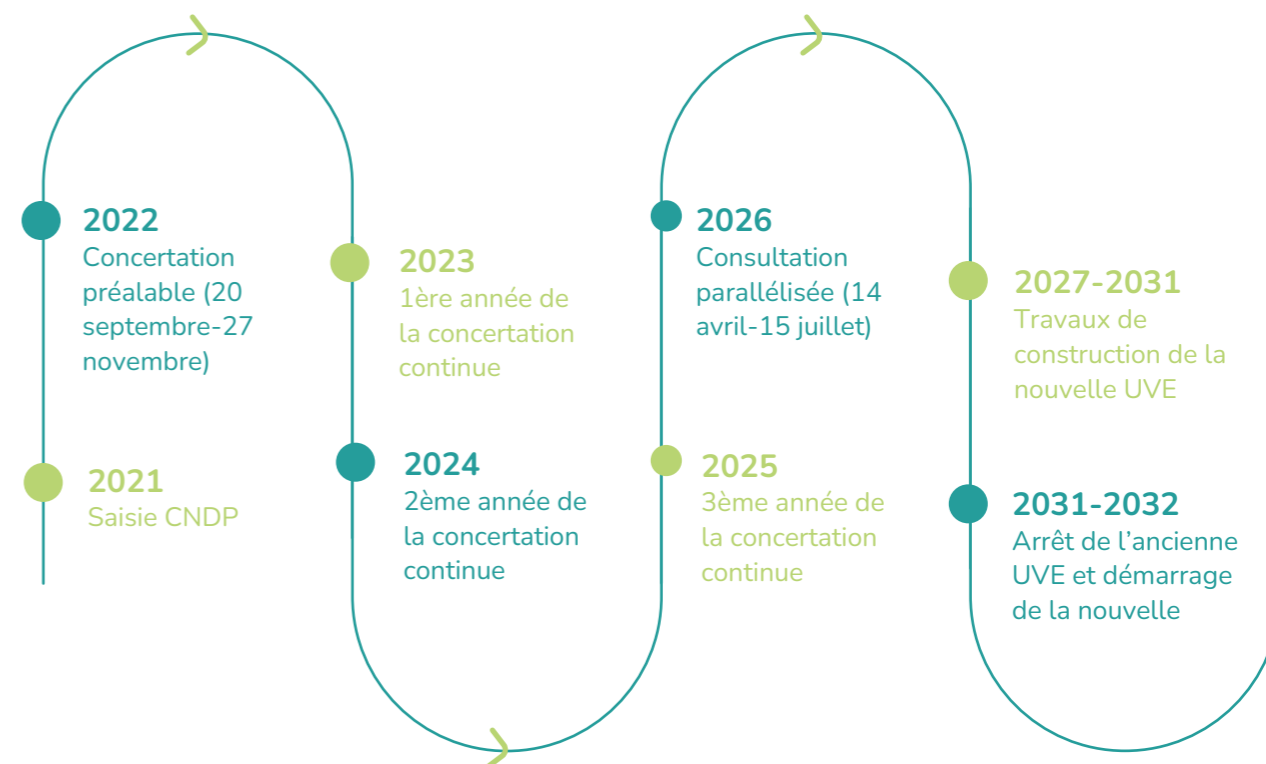


**Intégration accrue dans la stratégie globale déchets-énergie**  
Meilleure explicitation du rôle de l'UVE dans la politique de gestion des déchets et de valorisation énergétique.



**Une adaptation du dimensionnement de l'UVE**  
Réduction de la capacité de traitement de 330 000 tonnes à 240 000 tonnes.

## Les différents temps de concertation





01

02

## SENSIBILISER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

---

03

04

# LES ACTIONS DE PRÉVENTION

En 2025, Decoset a poursuivi ses initiatives de sensibilisation du public à la gestion responsable des déchets et au développement de pratiques durables.

## Le nouveau parcours de visite de Valcopia

Depuis octobre 2025, Decoset a mis à disposition du grand public et des scolaires un **nouveau parcours de visite** avec une **expérience immersive et ludique** sur le zéro déchet, le tri et le recyclage des déchets.

Un **circuit de visite sécurisé** et intégré à l'outil industriel a été conçu avec la mise en place de passerelles afin de visualiser et de comprendre toutes les étapes du processus de tri.

D'une durée de 2h-2h30, la visite permet de découvrir le fonctionnement du plus grand centre de tri de France à travers :

- Un **espace pédagogique de 300m<sup>2</sup>** pour comprendre les enjeux liés à la gestion des déchets, apprendre les gestes de réduction de nos déchets et les gestes de tri ;
- Un **parcours de visite** dans le centre de tri présentant les différentes étapes et techniques utilisées pour trier les emballages et papiers ;
- Un **jardin pédagogique "Mon jardin 0 déchet"** ;
- Une **aire de pique-nique** en partie abritée à disposition.



## Évolution du parcours de visite de l'UVE de Toulouse

Le parcours de visite de l'UVE de Toulouse a été rénové dans son intégralité afin d'actualiser les informations, d'approfondir la thématique des gestes de réduction des déchets et de **rendre le visiteur plus acteur de sa visite**. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet de Decoset.

## Des animations pour impulser des gestes durables

### Des animations... lors d'évènements

A la demande de ses EPCI membres, Decoset a animé des stands lors de divers évènements (marchés aux plantes, fêtes de la nature, Portes Ouvertes des serres municipales, distribution de composteurs, World Clean Up Day...). Les stands concernaient :

- **Mon jardin zéro déchet**
- **Réparation et réemploi, les alternatives à l'achat neuf**



### Des animations... Do It Yourself Zéro Déchet au coeur du territoire

Ces ateliers d'un format de 2h ont pour thème la **confection de produits ménagers**, de **cosmétiques maison** et de **surcyclage**. Ils sont animés à la demande de nos EPCI membres. Ils peuvent notamment avoir lieu dans des médiathèques, maisons des transitions/de l'environnement, salles polyvalentes...



### Journées Portes Ouvertes sur nos installations

Deux Journées Portes Ouvertes sur le centre de tri Valcopia et l'Unité de Valorisation Energétique de Toulouse ont été organisées pendant la Semaine Européenne de Réduction des déchets, les samedi 22 et 29 novembre 2025.

### Des animations... en partenariat avec des acteurs locaux

Dans le cadre de la convention avec **Arbres et Paysages d'Autan**, l'association a animé :

- 3 stands d'information et sensibilisation à destination des habitants du territoire
- 2 ateliers techniques à destination des agents des services des EPCI membres : « Comment passer de déchets verts à ressources végétales ? »

Dans le cadre de la convention avec **La Glanerie**, la ressourcerie a animé :

- 5 ateliers/tutos de sensibilisation (alternatives aux jetables, frip'fashion, le cycle de vie d'un appareil électrique, récup'art...),
- 2 visites de la recyclerie pour les agents des déchèteries et du siège de Decoset,
- 3 après-midis de sensibilisation en déchèteries auprès des usagers

## CHIFFRES CLÉS

**5 542**  
personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets

**134**  
visites de sites :  
3 197 visiteurs

**54**  
visites à l'UVE de Toulouse :  
1 282 visiteurs

**60**  
visites du centre de tri (Valcopia et Toulouse) :  
1 428 visiteurs

**20**  
visites de la déchèterie de Plaisance-du-Touch :  
452 visiteurs

**1 000**  
personnes sensibilisées au réemploi

**45**  
participants aux ateliers DIY

**153**  
participants aux ateliers «Mon jardin Zéro Déchet»

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE RÉEMPLOI :

Decoset s'engage pour un territoire durable

## Des démarches innovantes au service de l'économie circulaire

L'**Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)**, pilier de l'économie circulaire, est un modèle qui **optimise l'utilisation des ressources** (énergie, eau, matières, déchets) à l'échelle d'un territoire, grâce à la coopération entre acteurs publics et privés, afin de concilier performance économique et réduction de l'impact environnemental.

L'EIT est un **axe structurant** de la politique d'économie circulaire de Decoset, inscrit dans le programme **Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage** (2017-2019) puis dans le **schéma stratégique 2023-2040**.

Copilote de l'EIT en Occitanie, Decoset participe à la préparation des événements régionaux et à la conduite de l'animation aux côtés d'experts mandatés par l'ADEME et la Région Occitanie. Decoset porte également sa propre démarche d'EIT, le « **Triangle énergie** », centrée sur la **valorisation de la chaleur fatale de l'UVE de Bessières**. Dans la continuité de l'installation des 10 ha de serres à tomates des « Serres de Bessières », deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) ont été lancés, en 2018 puis en 2022. Si plusieurs candidatures d'entreprises ont été examinées, aucune n'a pour l'instant abouti, bien qu'un projet soit encore à l'étude.

### EIT - Synergies du Pastel

Depuis 2019, Decoset a initié et a porté avec Trifyl<sup>1</sup> et la SPLA<sup>2</sup> des Portes du Tarn, une démarche d'EIT à l'échelle d'un territoire s'étendant du Nord de la Haute-Garonne jusqu'au Tarn, entre Toulouse et Albi.

À l'issue de nombreux ateliers de détection de synergies et de co-construction, l'association « Les Synergies du Pastel », dont est membre Decoset, a été créée en juillet 2024 pour porter cette démarche d'EIT. Après avoir obtenu des financements de l'ADEME, l'association a recruté un chargé de mission en avril 2025. Depuis, plusieurs ateliers ont été organisés et de nombreuses synergies ont déjà été concrétisées.

<sup>1</sup> Syndicat départemental du Tarn

<sup>2</sup> Société Publique Locale

### EIT - REESO - Communauté de communes du Frontonnais

Decoset a encouragé et accompagné le Club Reeso (Réseau d'Entreprises Eurocentre Sud-Ouest) à porter une démarche d'EIT, qui avait généré de belles synergies (cartons, recyclerie d'entreprises...) avant de ralentir avec la crise COVID. La CC du Frontonnais a souhaité réimpulser cette démarche à l'échelle de son territoire : accompagnée d'une AMO experte en EIT, elle a travaillé en 2025 avec plusieurs acteurs, dont Decoset, pour définir les contours d'une étude de préfiguration qui sera lancée en 2026.

### EIT - autres EPCI

Toulouse Métropole mène une démarche d'EIT depuis une dizaine d'années, inscrite dans sa feuille de route économie circulaire, et a permis la mise en place de nombreuses synergies, dont l'opération Waste 2 Build sur les matériaux de construction. Certaines des synergies impliquent des entreprises situées hors du territoire de Toulouse Métropole. Plusieurs EPCI membres de Decoset ont candidaté à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME et la Région Occitanie fin d'année 2025, afin d'être accompagné à structurer une démarche d'EIT.

Le Sicoval a opté pour une démarche de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC), autre pilier de l'économie circulaire. Les principes de l'EFC ont été appliqués lors du renouvellement de leur marché de collecte des déchets ménagers, marché innovant sur performances.



## Le réemploi, une dynamique portée par tout un réseau

### Généralisation des zones de réemploi en déchèterie

Durant l'année 2025, Decoset a poursuivi le développement du réemploi sur l'ensemble de ses déchèteries. Hormis la déchèterie de Cornebarrieu, toutes les déchèteries sont aujourd'hui équipées d'une zone de dépôt d'objets pour réemploi. Decoset a signé plusieurs conventions avec des acteurs du réemploi pour permettre la collecte, sur l'ensemble du réseau de déchèteries, des objets encore en bon état en vue de leur seconde vie.

Sur les déchèteries toulousaines et celle de Cugnaux, exploitées en régie, du personnel de La Glanerie, acteur historique du réemploi, est présent sur chacune des déchèteries pour accueillir les usagers, les orienter et récupérer les objets réemployables.



Sur les autres déchèteries exploitées par Suez dans le cadre du nouveau marché attribué fin 2024, des agents valoristes « réemploi » ont été intégrés aux équipes : personnel en insertion (La Glanerie) ou en situation de handicap (DSI, entreprise adaptée). Présents plusieurs jours par semaine, ils accueillent et orientent les usagers vers les zones de réemploi.

Sur les déchèteries de Blagnac et de L'Union, Decoset a innové en confiant l'exploitation des zones réemploi à La Glanerie via un marché dédié, couvrant l'accueil et la gestion des dons.

Sur la déchèterie de Plaisance-du-Touch, gérée en régie, ce sont les agents de Decoset eux-mêmes, sensibilisés au réemploi, qui assurent ces missions.

**Sur l'année 2025, cela représente ainsi plus de 425 tonnes de ressources détournées vers le réemploi. L'objectif qui avait été fixé était de plus de 1 000 t/an.**

### Généralisation des zones de réemploi en déchèterie

Dans le cadre de son schéma de développement du réemploi 2021-2025, Decoset a soutenu financièrement plusieurs ressourceries/recycleries pour leur démarrage ou leur pérennisation. En 2025, La Rafistolerie, HexEco et La Boite à Utiles ont bénéficié de soutiens pour une enveloppe globale de 30 000€. Sur l'ensemble de la période, ce sont 90 000€ qui ont été mobilisés pour soutenir les recycleries du territoire.

### Decoset, territoire d'expérimentation pour la recherche en économie circulaire

Fin 2024, des chercheurs de l'INP-ENSIACET spécialisés en économie circulaire ont choisi Decoset comme territoire d'études pour leurs travaux sur le réemploi\*.

Durant l'année 2025, des séquences de travail régulières ont réuni Decoset, Suez et les acteurs du réemploi, notamment La Glanerie, autour d'une question commune : « Comment augmenter le tonnage collecté qui sera réellement réemployé sur le réseau de déchèteries de Decoset sur un horizon 4 ans ? ». Les analyses et propositions qui en découlent alimenteront la future feuille de route « Réemploi 2026-2032 ».

\* Projet de recherche interdisciplinaires (ingénierie, économie, sciences de gestion...) financé par la Région et l'État, notamment dans le cadre du Projet Circulades, en lien avec l'AIFREC (Association Interdisciplinaire Française pour la Recherche en Economie Circulaire).



deco set

À PARTIR DU 1ER MARS 2024

# LE PASS DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

En cas de non-présentation  
du PASS DÉCHÈTERIE,  
l'accès aux déchèteries  
vous sera refusé.



Vous n'avez pas encore  
votre PASS DÉCHÈTERIE ?  
Rendez-vous sur [www.deco set.fr](http://www.deco set.fr)  
pour faire votre demande.

Syndicat Mixte Deco set  
2-4 rue Jean Giono - 31130 BALMA  
téléphone : 05 61 22 02 14 - 05 61 22 02 15  
www.deco set.fr

02

03

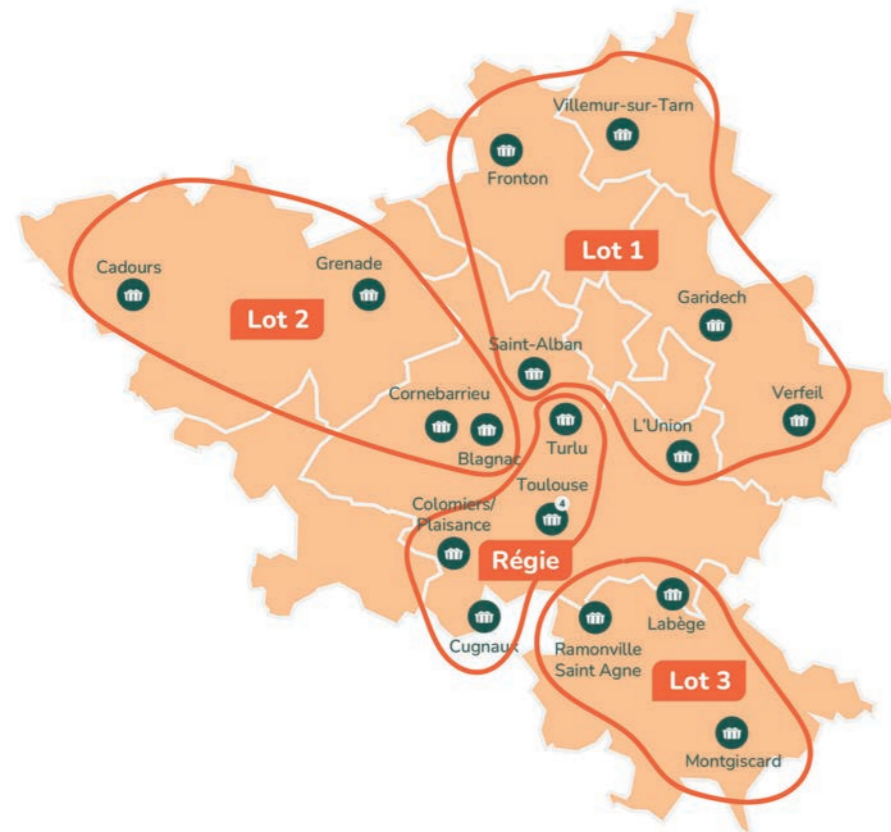
## ACCUEILLIR LES HABITANTS EN DÉCHÈTERIES

04

05

# LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Les déchèteries publiques ont pour vocation première de répondre aux besoins des ménages du territoire. Pour valoriser l'ensemble des déchets recyclables, Decoset s'appuie sur un réseau de **20 déchèteries** (19 depuis décembre 2025). Accessibles à tous les habitants via le **Pass Déchèterie**, instauré le 1er mars 2024, elles constituent un maillon essentiel de la gestion des déchets sur le territoire.

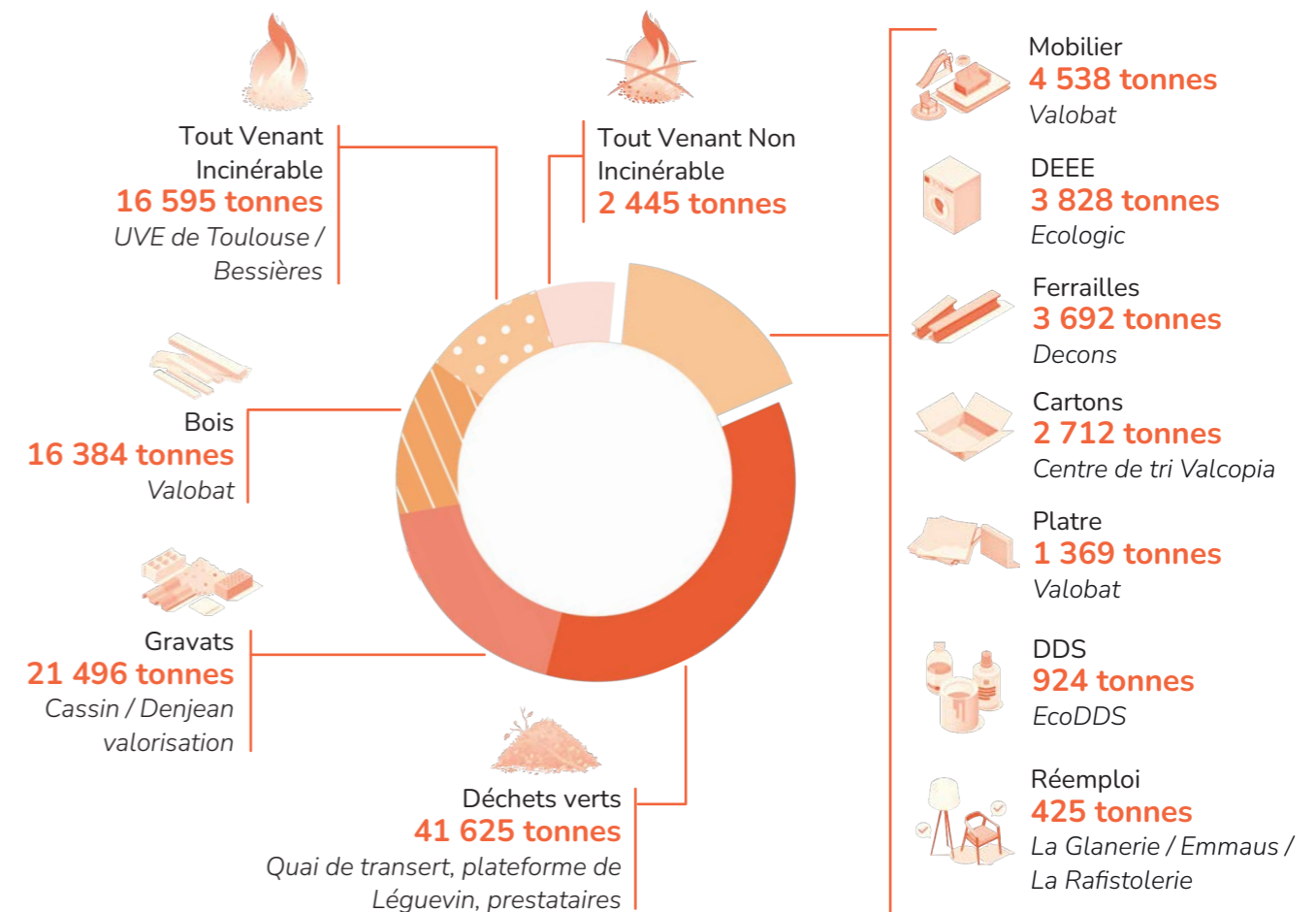


## Mode de gestion des déchèteries

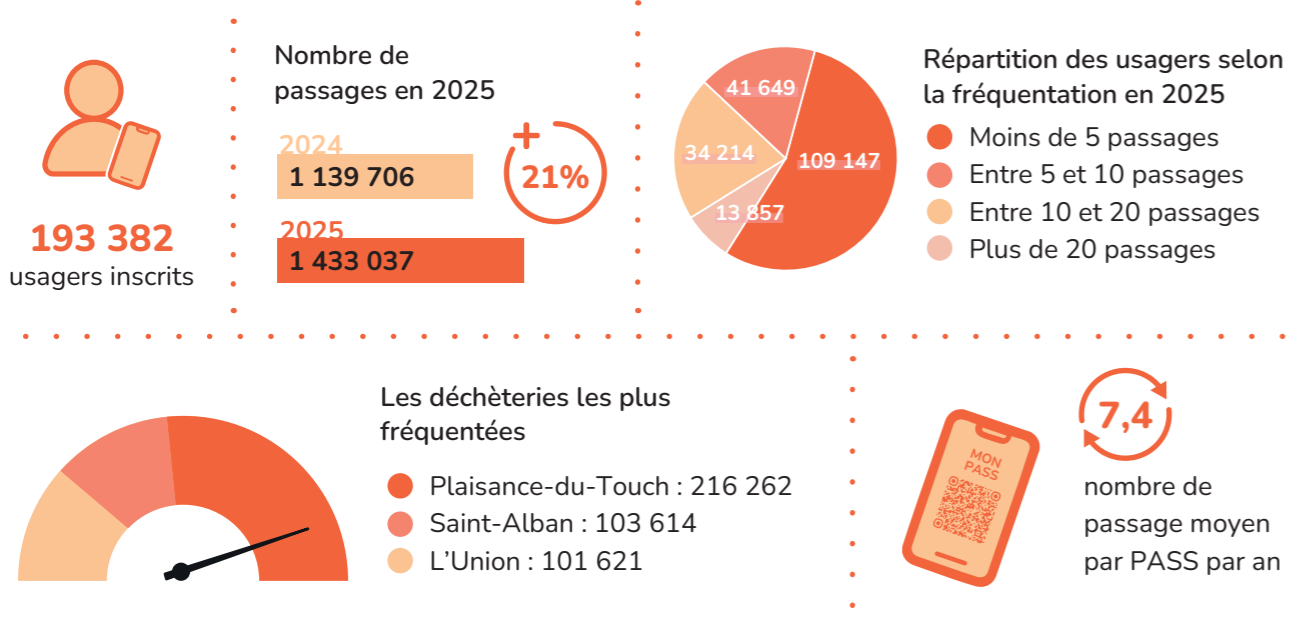
- **Gestion en régie**
  - Cugnaux, Plaisance, Turlu, Atlanta, Cosmonautes, Monlong, Ramier
- **Gestion via un marché d'exploitation**
  - **Lot 1**
    - Fronton, Garidech, L'Union, Saint-Alban, Verfeil, Villémur-sur-Tarn
  - **Lot 2**
    - Blagnac, Cadours, Cornebarrieu, Grenade
  - **Lot 3**
    - Labège, Ramonville Saint-Agne, Montgiscard

# LES FLUX COLLECTÉS

Decoset s'appuie sur des filières de recyclage dédiées, mobilisant des éco-organismes et des partenaires spécialisés pour la gestion des différents déchets. Chaque typologie de flux dispose d'un exutoire identifié, garantissant une prise en charge adaptée et conforme aux exigences de valorisation. Il est donc primordial que les déchets soient déposés correctement dans les bennes par les usagers.



## CHIFFRES CLÉS



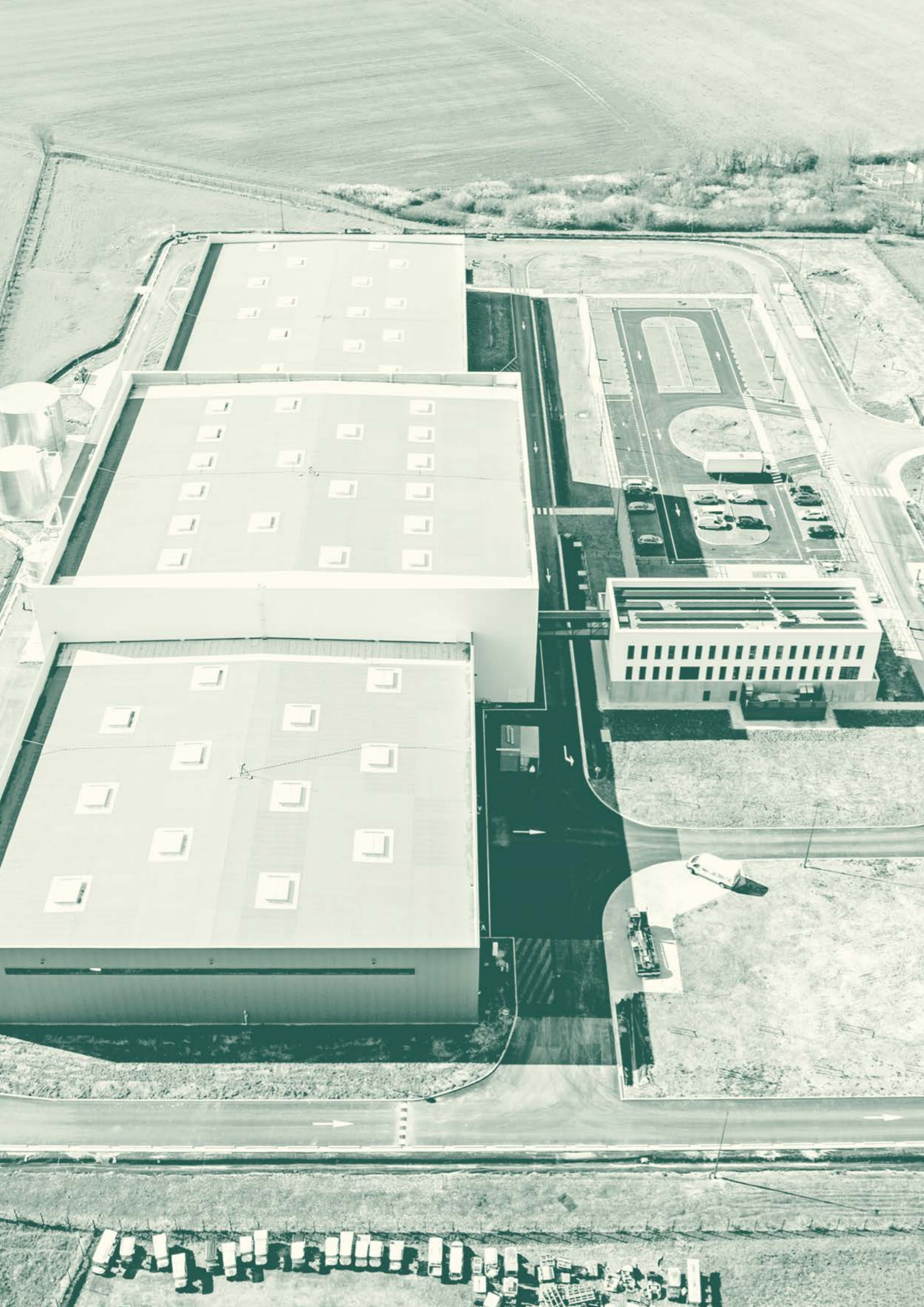
## LES FAITS MARQUANTS EN 2025

**La déchèterie des « Cosmonautes » a fermé ses portes**  
La déchèterie des « Cosmonautes », située dans le quartier de Montaudran, a **définitivement fermé ses portes le 29 novembre 2025**. Le terrain, anciennement occupé par la déchèterie, a été récupéré par son propriétaire, Toulouse Métropole, et réaffecté à la création d'une centrale biomasse pour alimenter le Réseau de Chaleur Urbain (RCU). Afin de palier à cette fermeture, **Decoset a lancé un projet de déchèterie dernière génération, qui verra le jour chemin de Ribaute**, dans le courant de l'année 2027.

En février 2026, une **zone de dépôt transitoire** a été ouverte pour permettre aux usagers de venir déposer **les gravats et les déchets verts** (74% des flux sur l'ancienne déchèterie des Cosmonautes).

**Extension de la déchèterie de Fronton**  
La déchèterie de Fronton a été en travaux durant le 1er semestre 2025 afin d'améliorer la réception des déchets verts sur une zone à plat, ainsi que celui des produits dangereux (DEEE/DMS), avec la création d'une zone de réemploi de 40 m<sup>2</sup>.

**Vers une nouvelle signalétique**  
En 2025, un état des lieux de la signalétique et de la communication sur l'ensemble des déchèteries a été réalisé, afin d'améliorer le parcours usager et de réduire les erreurs de tri. Sur la base des recommandations issues de cette étude, une nouvelle signalétique sera testée sur la déchèterie d'Atlanta à partir du deuxième trimestre 2026.



03

04

**VALORISER ET RECYCLER**

05

06



## Réorganisation de la filière des encombrants

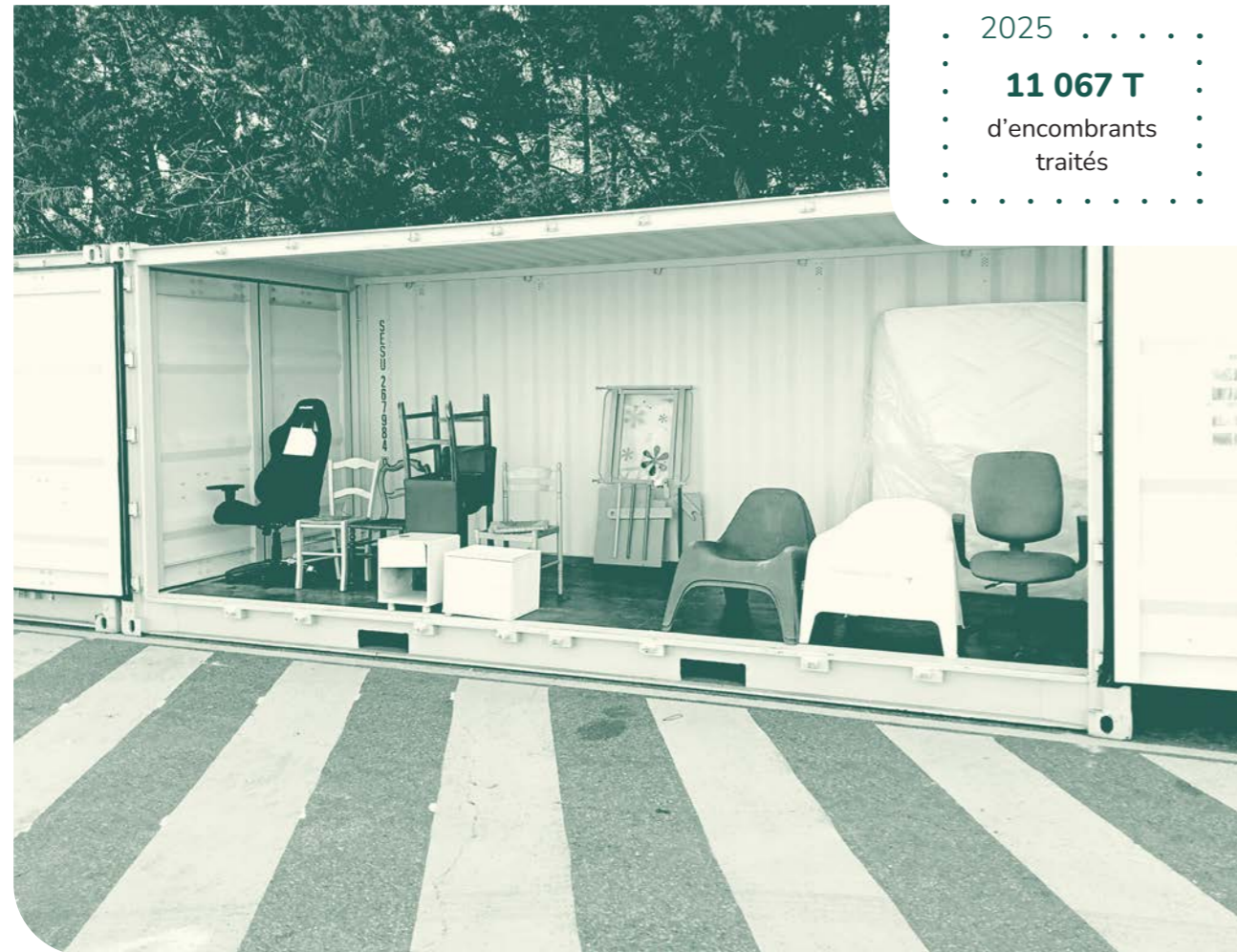
L'année 2025 est marquée par une réorganisation profonde de la filière encombrants. Elle se traduit par :

- La fin de la DSP ECONOTRE et l'arrêt de la réception des encombrants à l'UVE de Bessières, remplacée par le recours à un marché de réception et de traitement des encombrants et des Tout Venant Non Incinérables (TVNI).
- Une nouvelle organisation de la collecte des encombrants sur le territoire de Toulouse Métropole.

Depuis avril 2025, la collecte s'effectue sur rendez vous et selon des modalités visant à préserver l'intégrité des objets. Cette évolution permet de renforcer l'orientation vers le réemploi et d'optimiser le tri et la valorisation dès la réception des flux.

Les encombrants sont réceptionnés sur la station de transfert de Daturas, dont les installations ont été adaptées afin de permettre le stockage des objets destinés au réemploi. Cette nouvelle organisation a rapidement atteint son régime de fonctionnement, avec des résultats jugés très satisfaisants :

- 0,6 % du gisement orienté vers le réemploi
  - 58 % dirigé vers les filières de valorisation
  - 41,4 % envoyé vers l'enfouissement
- Enfin, le tonnage total d'encombrants traités par Decoset enregistre **une baisse de 9,4 % en 2025.**



2025 . . . . .  
 11 067 T  
 d'encombrants  
 traités

## Organisation des quais de transfert et optimisation des transports

Decoset exploite sept quais de transfert assurant la réception des déchets et l'alimentation des exutoires.

Quatre installations multi flux (Colomiers, Grenade, Belberaud et L'Union) sont confiées à un prestataire dans le cadre d'un marché de quatre ans attribué en janvier 2025. Ce marché prévoit l'utilisation exclusive d'un **carburant de synthèse de type XTL HVO** pour l'ensemble des transports, permettant une **réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 90 %**, ainsi qu'un **abattement significatif des particules fines, NOx et SO<sub>2</sub>**, en cohérence avec les objectifs de **décarbonation du transport.**

Trois installations spécialisées sont exploitées en régie :

- Centre de transfert de Daturas pour les déchets verts (Toulouse)
- Station de transfert de Daturas pour les encombrants (Toulouse)
- Quai de transfert de Chantelle pour la collecte sélective : cette installation, mise en service en avril 2025, prend le relais du centre de tri de Toulouse, fermé au profit de Valcopia à Bessières, avec reconversion du hall de réception pour le transfert de la collecte sélective.

Les transports sont réalisés en régie à la station de transfert de Daturas et grâce à un marché d'affrètement de quatre ans, intégrant l'utilisation de carburants alternatifs (XTL-HVO ou B100).

Enfin, la création d'une cellule d'ordonnement des transports permet de coordonner et d'optimiser l'ensemble des flux liés aux quais de transfert, ainsi que les flux de déchets verts et de gravats de la déchèterie de Plaisance, reprise en régie fin 2024.



## Études de caractérisation des déchets

Decoset a lancé un marché portant sur la réalisation de deux campagnes de caractérisation des déchets, destinées à évaluer l'impact des politiques de prévention mises en œuvre sur le territoire. Ce marché comprend :

- Deux campagnes d'étude de la composition des ordures ménagères et assimilées résiduelles (OMR) collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire par les EPCI membres ;
- Une campagne de caractérisation des encombrants collectés en porte-à-porte ou en déchèteries en incluant les flux de tout-venant incinérable (TVI) et non incinérable (TVNI).

La première campagne, réalisée en 2025, porte sur :

- La caractérisation de 10 échantillons d'OMR pour chacun de nos 6 EPCI, soit 60 échantillons. Les données issues des campagnes récemment menées par Toulouse Métropole et le SICOVAL ont été intégrées afin d'assurer une analyse globale à l'échelle du territoire ;
- La caractérisation des bennes TVI et TVNI des 19 déchèteries, ainsi que des encombrants collectés en porte-à-porte, représentant 86 échantillons.

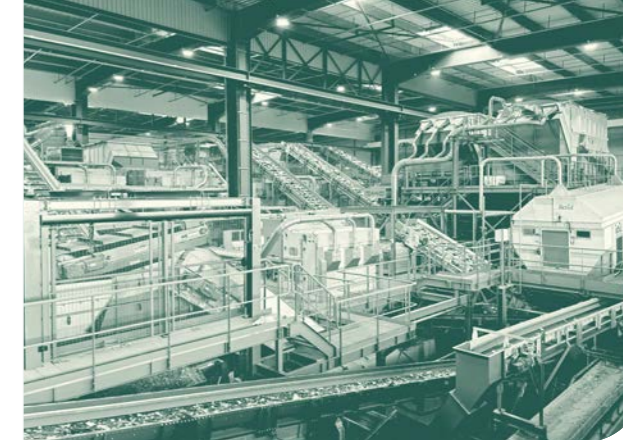
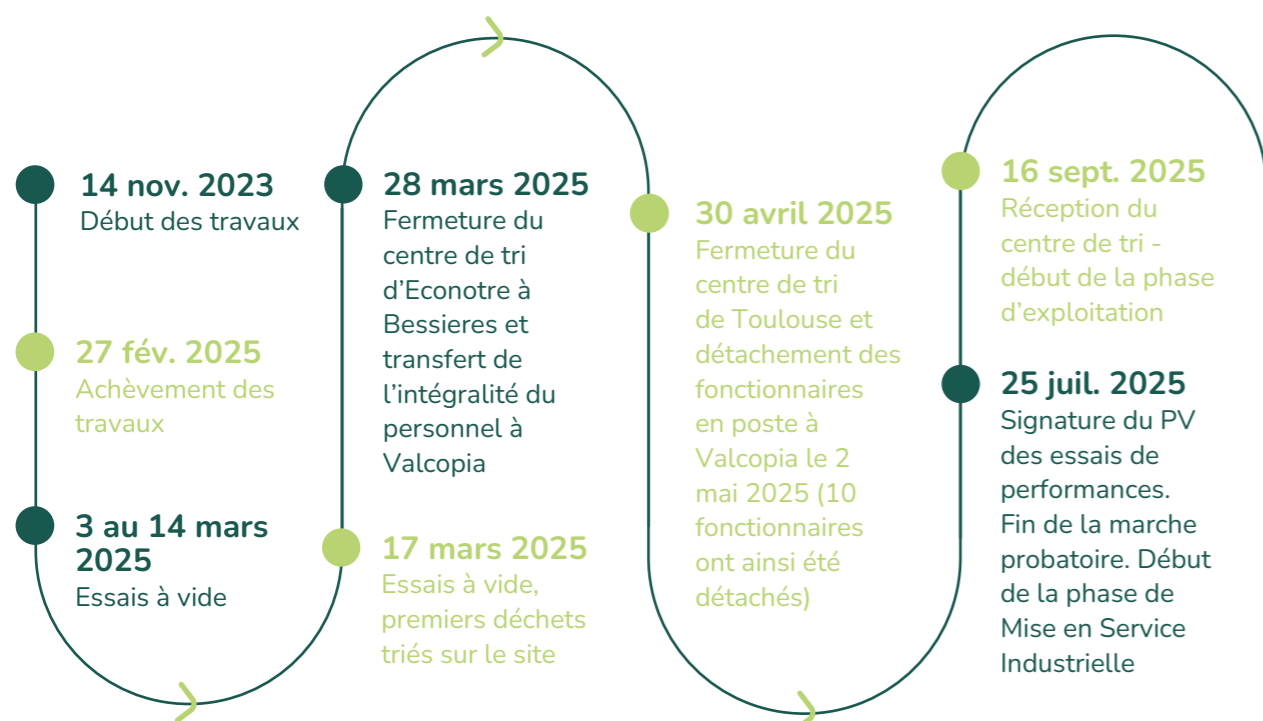
Une seconde campagne est d'ores et déjà programmée pour 2028, afin de mesurer l'évolution des pratiques et des performances dans le temps.

# LE TRI ET LA VALORISATION MATIÈRE






## Valcopia, un site haute technologie

Construit en 2023-2025, le centre de tri Valcopia constitue le nouvel outil de tri des déchets en faveur de la transition écologique du territoire de Decoset. Cette installation ultra-performante vient remplacer les deux sites existants de Toulouse et de Bessières, devenus obsolètes. Elle assure le traitement des collectes sélectives réalisées par les 8 EPCI membres au syndicat.

Doté d'une capacité de traitement de **67 400 tonnes annuelles**, Valcopia est le plus important centre de tri de l'hexagone et représente un investissement de **53 millions d'euros HT** hors acquisition de terrain. Le site comprend un **bâtiment industriel de 11 900 m<sup>2</sup>** et un **bâtiment administratif de 1 300 m<sup>2</sup>**, comprenant bureaux, locaux sociaux ainsi qu'un **espace pédagogique de 300 m<sup>2</sup>**.



Afin d'identifier chaque équipement et leur rôle depuis la passerelle et les cabines vitrées du circuit de visite, cinq coloris ont été définis :

-  Jaune pour le flux en mélange (même couleur que le bac jaune)
-  Bleu pour les flux fibreux (papiers, cartons)
-  Vert pour le non-fibreux (plastiques et métaux)
-  Rouge pour le refus
-  Lilas pour le circuit de conditionnement

Le bâtiment administratif est certifié **Bâtiment Durable Occitanie (BDO) niveau Argent**. Des choix ont en effet été réalisés, lors de la conception et des travaux, pour améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Des équipements permettent d'augmenter significativement la valorisation matière, avec un process composé de :

- **2 trémies** d'alimentation sur pesons (dont une équipée d'un ouvre sacs)
- **5 séparateurs balistiques** et **2 cribles à disque** séparant déchets plats (papiers, journaux, revues...) et déchets creux (bouteilles, canettes, barquettes...)
- **21 trieurs optiques** identifiant et séparant les déchets plastiques par couleur et par nature : chaque déchet est analysé par un spectromètre puis éjecté par jet d'air comprimé selon sa matière et sa couleur
- **8 séparateurs magnétiques** pour la récupération des emballages en fer et en aluminium
- **2 presses à balles** et **1 presse à paquets** pour le conditionnement avant acheminement vers les filières adaptées
- **2 compacteurs à refus**

### Automatisation oui, mais un personnel indispensable

Le tri manuel est réalisé par des agents de tri qui finalisent le tri des machines en retirant les erreurs de tri restantes ou en réorientant les emballages mal aiguillés par les machines. Ce contrôle qualité est réalisé par **44 agents** en deux équipes de travail (5h-12h30, 12h30-20h).

**72 personnes** travaillent sur le site, avec des métiers diversifiés comme agents de tri, conducteurs d'engins, chefs d'équipes, agents de maintenance, agents de pesées etc.



### Mercredi 2 juillet

L'inauguration de Valcopia s'est tenue le mercredi 2 juillet en présence du Président de Decoset, Vincent TERRAIL-NOVES, qui, entouré des représentants des partenaires\* du projet, a mis en avant l'importance des efforts de sensibilisation et de l'évolution des comportements, avec pour ambition de transformer les déchets de demain en ressources valorisables.

\*La Region Occitanie, l'ADEME Occitanie, Citeo et PAPREC.

## CHIFFRES CLÉS

### 49 551 T

Flux de collecte sélective réceptionné sur nos installations (hors déchets tiers), dont 66% provenaient du territoire de Toulouse Métropole :

- Centre de tri Valcopia : **38 633 T**
- Centre de tri de Bessières : **6 945 T**
- Centre de tri de Toulouse : **6 548 T** triées sur place ou orientées vers les centres partenaires (Drimm à Montech et Coved Illats)

Concernant Decoset :

### 36 154 T

de flux triés ont été acheminées vers les filières de recyclage pour valorisation matière

### 12 218 T

de refus de tri ont été orientés vers l'UVE de Bessières pour valorisation énergétique, représentant 25,1% du flux entrant

## Que deviennent les emballages et papiers ?

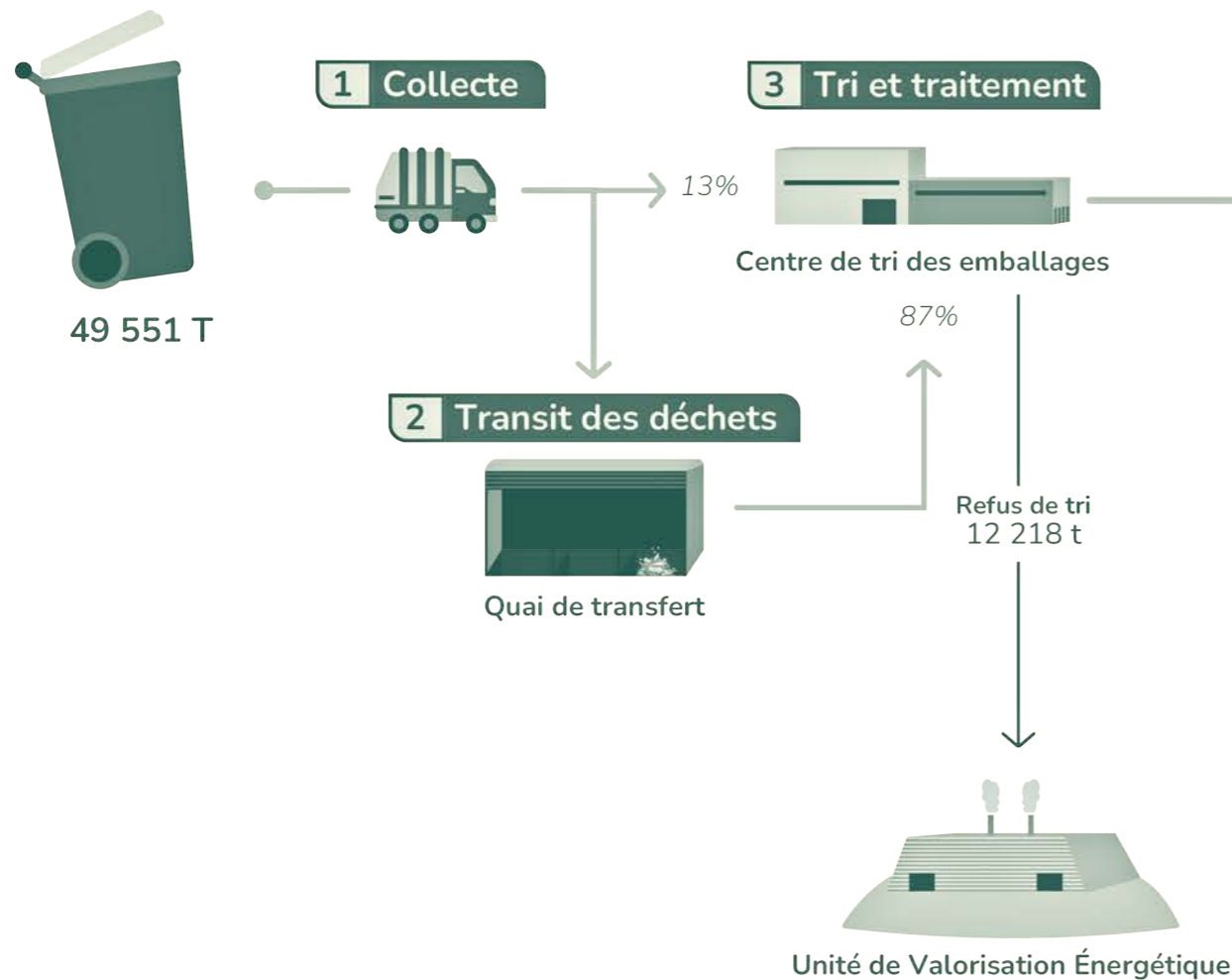
Le centre de tri sort **13 matières recyclables** différentes :

- 4 types de plastiques
- 3 types de papier
- 2 types de carton
- 2 types d'aluminium
- Acier
- Briques alimentaires

Ces matières sont triées puis mises en balles ou en paquets avant d'être expédiées vers différentes filières de recyclage en France et en Espagne essentiellement. Des usines transforment ces produits en matières premières secondaires qui vont être remises dans le circuit de production (emballage, papeterie, sidérurgie). Les matières plastiques appelées «nouveaux flux en développement» sont prises en charge par des filières mises en place par l'éco-organisme Citeo. Les matières recyclées grâce au tri des citoyens permettent ainsi d'éviter le recours aux ressources naturelles et de limiter les émissions de CO2.

Il est donc essentiel que le tri soit effectué correctement : des déchets mal triés peuvent entraîner des refus au centre de tri et conduire à l'incinération de matières pourtant recyclables.

### EMBALLAGES ET PAPIERS



### 4 Valorisation

Flux	Tonnages	Repreneurs	Destination	Transport	Devenir
ACIER	1 565 t	Hierros servando SL, Celsa France SAS, Decons SAS	Espagne, France	Routier	Acier
ALUMINIUM	310 t	Actividades integrales costa brava SL, Renovatio recycling SL	Espagne	Routier	Alliages en aluminium
PETIT ALUMINIUM ALUMINIUM SOUPLE	157 t	Alunova, Recycling GMBH	Allemagne	Routier	Alliages en aluminium
JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES	4 904 t	Isma 2000 SL, Papresa S.L, RDM Papirinsa SAU, Norske skog golbey SA	Espagne, France	Routier	Papier journal
BUREAUTIQUE	682 t	Isma 2000 SL, Papresa SL	Espagne	Routier	Papier recyclé
GROS DE MAGASIN (mélange de papiers)	2 794 t	Industrias celulosa aragonesa SA, Papers catalunya SL, Papresa SL, RDM barcelona carton board SAU...	Espagne, France	Routier	Carton ondulé ou plat
CARTON	5 373 t	Carton y papel reciclado SA, DS smith recycling france SAS - Alcolea ...	Espagne	Routier	Carton brun, papier pour ondulé
PCNC (PAPIERS CARTONS NON COMPLEXÉS) ex: boîte de céréales	13 013 t	Industrias celulosa aragonesa SA, Paers catalunya SL, Papresa SL, Peninsoul SL ...	Espagne	Routier	Carton brun, papier pour ondulé
PCC (PAPIERS CARTONS COMPLEXÉS) ex: briques alimentaires	626 t	Papresa	Espagne	Routier	Papier d'hygiène et domestique
FLUX DEVELOPPEMENT RIGIDE (MELANGE PASTIQUE RIGIDE) ex: pots de yaourt, barquettes	1 515 t	Environnement massif central	France	Routier	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compositions de produits divers en plastique (tuyaux assainissement, arrosoirs...)
FLUX DEVELOPPEMENT SOUPLE (films et sacs plastiques)	1 600 t	Genepol, Machaon	Espagne, France	Routier	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compositions de films plastiques
PET CLAIR (type bouteilles eau)	1 767 t	France Plastiques recyclage, Plastipak packaging France SAS, Suez RV Plastique Atlantique	France	Routier	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compositions de bouteilles ou de fibres
PEPP (bouteilles de lessive, flacons de shampoing)	1 849 t	Paprec Plastiques agence de la loyere 71, Sirmax new life SRL	Italie, France	Routier	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compositions de produits divers en plastiques (tuyaux assainissement, arrosoirs...)

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## Mise aux normes et confortement de l'UVE de Toulouse

La fin des travaux de mise en conformité Depuis 2024, l'ensemble des lignes est doté d'équipements garantissant le respect des seuils réglementaires en vigueur en matière de rejets gazeux. Des travaux de finalisation, réalisés au cours du premier semestre sans nécessiter l'arrêt des lignes, ont permis de clôturer les marchés engagés avec les entreprises concernées.

### La poursuite du confortement

Après le renouvellement de 75% des analyseurs de rejets et la mise en service du nouveau système de contrôle commande de l'UVE en 2024, une nouvelle phase de confortement a été lancée. Il s'agit :

- d'améliorer le traitement des rejets liquides de l'UVE
- d'atténuer durablement et fortement le niveau de bruit émis par l'UVE auprès de son voisinage.



Filtre à manche de la ligne 3 de l'UVE de Toulouse

- **L'émergence du bruit : qu'est-ce que c'est ?**
- C'est le niveau de bruit généré par l'UVE qui vient s'ajouter au niveau de bruit ambiant.



## FOCUS

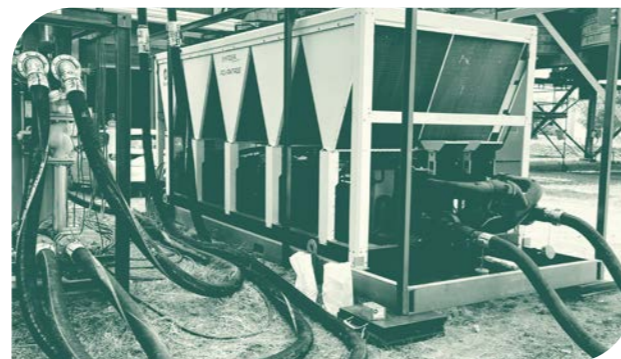
### Traitement acoustique de l'UVE de Toulouse

En 2025, Decoset et EVONEO ont mené sur plusieurs mois la préparation puis la mise en œuvre sur le terrain **d'études acoustiques** poussées. Elles ont permis d'identifier précisément chaque source de bruit de l'UVE devant faire l'objet d'un traitement d'atténuation.

Une fois ces actions identifiées, des études de dimensionnement ont été lancées afin de commander et fabriquer les traitements acoustiques adéquats (baffles acoustiques, ajouts de portes sectionnelles isolées, modification de tuyauteries, silencieux sur échappements, etc.), pour une installation en 2026.

Toutefois, dès 2025, 2 aéroréfrigérants identifiés comme étant parmi les 5 plus gros contributeurs au bruit de l'UVE côté OUEST et NORD ont été arrêtés.

Ils ont été remplacés par des pompes à chaleur industrielles (aussi communément appelées « groupes froids ») permettant de maintenir la continuité de service de l'UVE tout en éliminant le bruit généré par les aéroréfrigérants arrêtés. Les niveaux de bruit de ces groupes froids respectent les normes actuelles et donc permettent d'ores et déjà de réduire l'émergence de bruit de l'UVE auprès du voisinage.



## Clôture des anciennes DSP (Econotre et SETMI)

Le 31 décembre 2024, se sont terminés les deux anciens contrats de délégations de service public passés :

- avec la SETMI pour l'exploitation de l'UVE de Toulouse
- avec Econotre pour l'exploitation de l'UVE de Bessières

De janvier à septembre, les équipes financières et techniques se sont consacrées à la clôture de ces deux contrats pour l'établissement du «solde de tout compte» de chaque délégation.

Ce solde de tout compte comprend la régularisation financière afférente à l'exercice 2024 et à l'ensemble de la période de délégation. Il inclut également l'inventaire ainsi que la restitution physique de l'intégralité des biens appartenant à la collectivité (équipements, stocks) mis à disposition du délégataire dans le cadre du contrat en vigueur.

## Un pilotage transversal du suivi d'exécution du nouveau contrat de concession

Nouvelle délégation de service : un contrat pour les 20 prochaines années

Le 1er janvier 2025, Decoset a confié à Evoneo, société dédiée détenue par Suez et la Banque des Territoires (caisse des dépôts et consignations), la délégation pour l'entretien et l'exploitation des deux UVE. Ce contrat, conclu pour une durée de 20 ans, intègre également la réalisation de travaux dits « de 1er établissement », parmi lesquels figurent la création d'une **nouvelle installation de maturation des mâchefers (IME)** et la **construction d'une nouvelle UVE** en remplacement de l'UVE de Toulouse actuelle.

### Pour aller plus loin

- Analyse et production des éléments techniques et financiers : 6 à 9 mois de travail
- Audit des installations : 10 jours complets pour Toulouse/ 5 jours pour Bessières avec une inspection globale des usines en présence d'huissier afin de constater que l'ensemble des équipements soient remis en bon état de fonctionnement
- Une fois l'édition du solde de tout compte terminée et les mouvements financiers clôturés, la société dédiée est dissoute.

En 2025, cette approche transversale s'est notamment concrétisée par :

- La mise en place d'un nouveau parcours de visite sur l'UVE de Toulouse
- L'établissement des facturations de traitement des déchets et des recettes de la DSP
- La continuité de la concertation publique sur la nouvelle UVE
- Le démantèlement du centre de tri de Bessières
- Le début des travaux de l'IME de Muret
- Le dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale pour la nouvelle UVE



UVE DE TOULOUSE

Valorisation énergétique

254 320 T

Déchets incinérables  
dont 152 550 T de Decoset

2 076 T

DASRI

Traitement

7 120 T

REFIOM évacués  
dont 4 293 T de Decoset

Consommables

209 598 T

Eau pour le fonctionnement  
normal de l'UVE

113 T

Charbon actif pour traitement des  
dioxines, furanes et métaux lourds

401 T

Urée pour le traitement des Nox

25 T

Ammoniac pour le traitement  
des Nox

3 970 T

Bicarbonate de soude neutralise  
les acides

Valorisation matière

3 407 T

Métaux ferreux  
dont 2 054 T de Decoset

508 T

Métaux non ferreux  
dont 306 T de Decoset

Vente énergétique

15 079 MWh

Énergie électrique

305 342 MWh

Énergie thermique

Valorisation routière

43 246 T

Mâchefers valorisés  
dont 26 075 T de Decoset



UVE DE BESSIERES

Valorisation énergétique

168 935 T

Déchets incinérables  
dont 110 365 T de Decoset

Traitement

2 789 T

REFIOM évacués  
dont 1 682 T de Decoset

778 T

Boues  
dont 469 T de Decoset

Consommables

140 595 T

Eau pour le fonctionnement  
normal de l'UVE

38 T

Charbon actif pour traitement des  
dioxines, furanes et métaux lourds

146 T

Urée pour le traitement des Nox

538 T

Chaux neutralise les acides

397 T

Soude neutralise les acides

Valorisation matière

2 199 T

Métaux ferreux  
dont 19 573 T de Decoset

842 T

Métaux non ferreux  
dont 508 T de Decoset

Vente énergétique

88 899 MWh

Énergie électrique

33 157 MWh

Énergie thermique

Valorisation routière

32 462 T

Mâchefers valorisés  
dont 19 573 T de Decoset





04

05

**ADAPTER L'ORGANISATION POUR  
UN PILOTAGE PERFORMANT**

06

07

# DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

## Modernisation et mise en conformité du DUERP

La prévention des risques professionnels constitue une priorité pour le Syndicat mixte Decoset, dans le cadre de sa responsabilité envers la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble de ses agents.

Conformément aux dispositions du Code du travail, cette démarche s'appuie sur deux outils structurants et complémentaires :

- Le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**
- Le **Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT)**

L'outil existant, mis en place dans l'urgence en 2021 lors du transfert des agents de Toulouse Métropole, avait atteint ses limites. Une refonte complète est donc intervenue cette année pour mieux s'adapter aux spécificités des métiers de Decoset et au pilotage des risques professionnels.

Un nouvel outil de pilotage a vu le jour en se basant sur des données solides garantissant une cotation réaliste des risques, une planification et un suivi des actions de prévention mises en œuvre ou à déployer.

### Objectif de la refonte

- Construire une base de données unique et centralisée (Excel) afin de pouvoir transformer, utiliser les données
- Lister tous les risques métiers de Decoset, prenant en compte gravité et probabilité,
- Lier chaque risque à une ou plusieurs actions concrètes,
- Mettre en place un suivi financier et opérationnel des actions,
- Adapter et moderniser les outils pour faciliter l'analyse dynamique et instantanée

## Méthodologie du projet

**Création d'un nouveau fichier opérationnel**  
Abandon de l'ancien fichier.

**Recherche documentaire**  
• Référentiels INRS et sites gouvernementaux.  
• Benchmark des outils métiers existants.

**Identification des risques**  
Enrichissement par catégorie professionnelle et activité.

**Recensement des actions passées**  
• Création et structuration du fichier avec Power Pivot  
• Deux bases de données liées : Risques et Actions  
• Suivi dynamique par segments (statut, métier, gravité etc.)

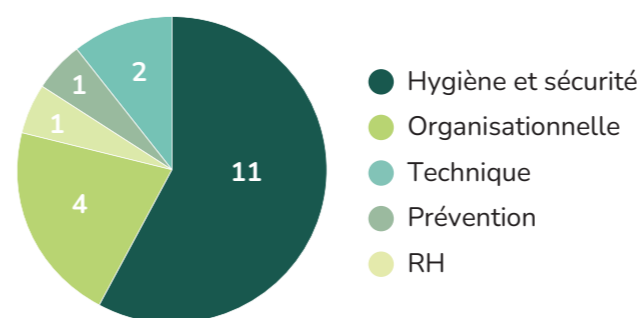
**Mobilisation transverse**  
• Groupes de travail avec le service déchetterie et le service valorisation organique et transfert et transport,  
• Cotation des risques, en présence des chefs de service et agents opérationnels.

### Résultats obtenus

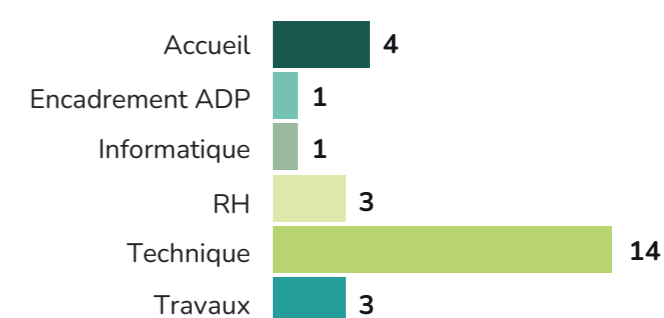
- Vision claire des risques par métier,
- Suivi opérationnel et budgétaire des actions,
- Priorisation possible des actions selon gravité / statut
- Outil flexible et duplicable pour chaque exercice annuel
- Meilleure traçabilité des efforts de prévention



### Nombre d'actions par nature



### Nombre d'actions par service



## Qualité de vie au travail

### Action sociale

**8€** Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurants

### Action sociale (CNAS)

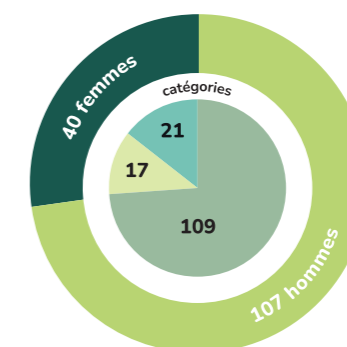
**147** bénéficiaires

**18 054€**

de prestations accordées (voyagistes, prêts, chèques vacances, aides, billetterie)

### Plan égalité femmes / hommes

Pérennisation du dispositif de mise à disposition de protections périodiques via un distributeur automatique dans les toilettes des femmes.



### Bénéficiaires par catégories

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

# DES DÉMARCHES POUR RENFORCER LA CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION

## Le traitement des données personnelles

Decoset a entrepris une mise en conformité de ses pratiques relatives au traitement des données personnelles avec la réglementation européenne. Ainsi, plusieurs mesures ont été prises sur l'année 2025, dont notamment :

- Vote de la politique de traitement des données personnelles de Decoset
- Elaboration et tenue d'un registre de traitement des données
- Mise en place d'un répertoire de gestion des droits d'accès
- Recensement des sous-traitants et responsable de traitement au sens du RGPD

- Actions de sensibilisation en interne : diffusion de notes, accompagnement des agents (97 rencontres au siège et 5 sur les sites en 2025)
- Information en externe : publication de la politique sur le site internet et intégration dans les marchés publics et conventions
- Désignation d'un délégué à la protection des données (DPO) en interne en tant que référent CNIL
- Mise en place du consentement préalable systématique
- Création d'une adresse mail dédiée : [donneespersonnelles@Decoset.fr](mailto:donneespersonnelles@Decoset.fr)

## Déploiement d'une démarche probité

Compte tenu de la nature de ses activités, de son périmètre d'intervention, des outils industriels et techniques déployés, des montages contractuels utilisés et des volumes budgétaires gérés, la prise en compte des enjeux relatifs à la déontologie et à la prévention des risques d'atteinte à la probité est indispensable.

Pour faire face à ces risques, une démarche globale et cohérente a été mise en œuvre en 2025. Dans un premier temps, une cartographie des risques pour les agents comme pour les élus, a été établie à la suite d'un travail collaboratif de plusieurs mois.

Des mesures complétant les actions déjà mises en œuvre ont conduit à l'approbation d'une charte déontologique et d'un guide de bonnes pratiques à l'attention des agents d'une part et des élus d'autre part.

- Des réunions régulières ont permis de définir la stratégie annuelle :
  - Suivi d'un rétroplanning contraint, réactualisé à chaque séance
  - Organisation du travail en binômes pour la conduite des entretiens avec l'ensemble des agents, sur plusieurs mois
  - Actions de sensibilisation et de formation continues à destination des membres du groupe et des élus.

À l'issue de la cartographie des risques, le groupe a proposé au CODIR un premier plan d'action ciblant les 15 activités les plus sensibles, couvrant six infractions majeures (corruption, trafic d'influence, concussion, prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics et favoritisme).

Janvier - février 2025

### Cadrement de la démarche

- Définition des modalités d'immersion au sein des différents services
- Réalisation d'entretiens et d'observations en situation de travail

Mars - février 2025

### Immersion et échanges de terrain

- Déploiement des immersions dans l'ensemble des services

Juin - septembre 2025

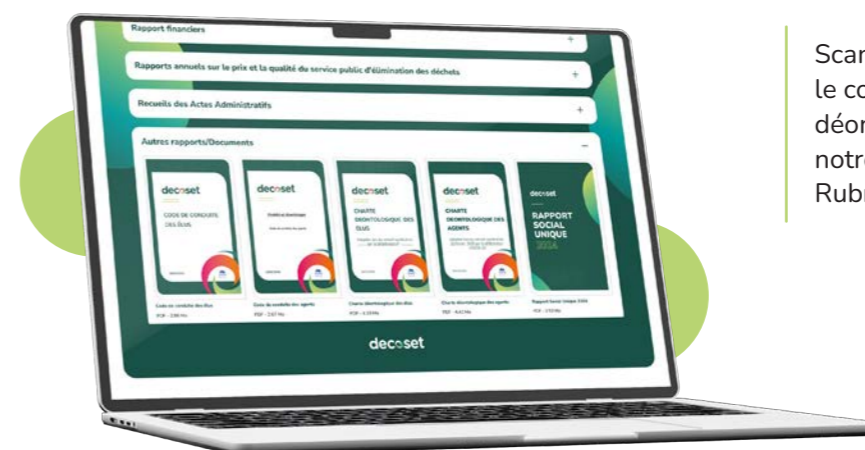
### Cartographie des risques

- Analyse des données issues des immersions
- Identification des risques liés à l'activité des services
- Échanges et travail collaboratif avec les élus volontaires, comprenant des réunions sur les risques liés à l'exercice du mandat et aux activités professionnelles
- Co-construction de solutions adaptées aux risques identifiés pour les services et pour les élus
- Validation des travaux et livrables par les différentes instances de Decoset

Octobre - décembre 2025

### Consolidation de la démarche probité

- Rédaction des documents de référence à destination des agents et des élus (charte de déontologie, code de conduite, etc.)
- Formation des membres du groupe probité
- Formalisation de la cartographie des risques agents et élus
- Identification des solutions et définition d'un plan d'actions



Scannez le QR code pour consulter le code de conduite et la charte déontologique des élus et des agents sur notre site internet. Rubrique *Autres rapports / documents*.



# DES PROCESS POUR OPTIMISER ET SÉCURISER LA GESTION DES ACTIVITÉS

## La cartographie et l'optimisation des process administratifs

Parallèlement au travail sur le process marchés publics, un audit interne a également été réalisé sur plusieurs process administratifs : réception et envoi des courriers, circulation des parapheurs, élaboration et suivi des délibérations et des conventions, recherche et suivi des financements extérieurs.

Ce travail transversal, mené dans une logique d'amélioration continue, a permis de **sécuriser juridiquement les actes et documents produits**, de **rationaliser les circuits en clarifiant le rôle de chacun**.

## La rationalisation des archives du syndicat

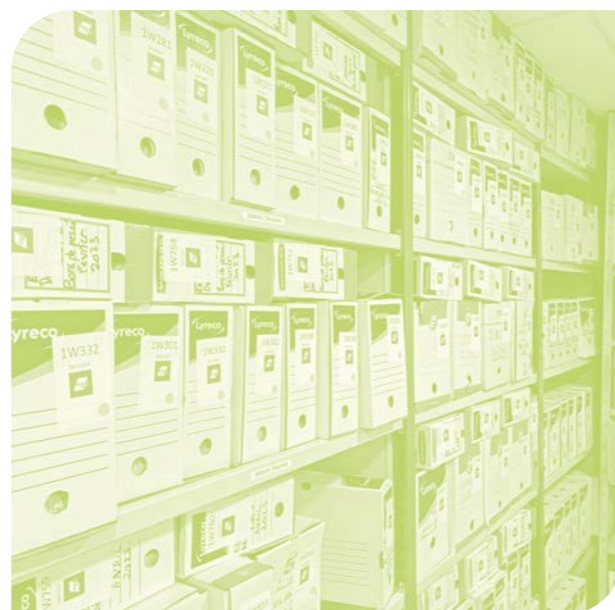
En 2025, Decoset a engagé une démarche globale de **remise à niveau de son archivage**. Le volume d'archives papier, hors dossiers de ressources humaines, représentait environ **250 mètres linéaires répartis sur trois sites**. Une prestation complète, comprenant une phase de diagnostic, de traitement et d'élimination, a été confiée à une société spécialisée, en coordination avec le service des archives départementales.

Le travail réalisé a permis d'établir le récolement complet des archives conservées et l'établissement des bordereaux d'élimination pour les archives arrivées à échéance de la durée de conservation.

Ce traitement a abouti à l'**élaboration d'un plan de classement intégrant la politique RGPD** adoptée par les élus de Decoset, ainsi qu'à une **proposition d'élimination de 90 mètres linéaires d'archives**. Cette élimination, validée par les archives départementales, sera mise en œuvre début 2026.

## La gestion du foncier et de l'immobilier

En 2025, Decoset a signé **6 actes de vente immobilière et mobilière et 1 convention de mise à disposition du domaine public**.



## La sécurisation des personnes et des activités

En 2025, Decoset a conclu **trois contrats d'assurance** couvrant la **flotte automobile**, la **protection de ses agents** et la **responsabilité civile à l'égard des tiers**. Par ailleurs, un contrat « Tous Risques Chantier » et un contrat « Dommages-Ouvrage » ont été souscrits pour les travaux menés par l'établissement.

L'ensemble des contrats de responsabilité civile, de dommages aux biens, de protection juridique des agents et des élus ainsi que de flotte automobile a été entièrement réécrit et repensé afin d'assurer une couverture adaptée des personnes et des activités de Decoset.

# UNE NOUVELLE GESTION DES DONNÉES POUR FIABILISER LE PILOTAGE

L'ensemble des sites de traitement du syndicat génèrent une masse très importante de données issues principalement des installations de pesage. Ces données permettent **d'assurer les processus de facturation** des prestataires et des adhérents. Elles constituent également un **socle indispensable** au pilotage des installations ainsi qu'aux analyses prospectives nécessaires à la vie du syndicat.

Le renouvellement des contrats d'exploitation en 2024, ainsi que la nouvelle organisation qui en a découlé, ont constitué une opportunité pour engager un travail de fond visant à fiabiliser la gestion de ces données.



Il s'agit d'un processus global à maîtriser comprenant plusieurs étapes :

- La production de la donnée sur site
- La gestion des installations de pesage de différentes technologies
- La cohérence de l'ensemble des bases de données
- L'export et la synchronisation des données
- La création d'un entrepôt numérique
- La gestion d'utilisateurs et le routage d'informations vers des valideurs de données
- La création de processus de gestion et d'utilisation des données

La principale innovation pour le syndicat réside dans **l'interfaçage de plusieurs systèmes**, permettant de mettre la donnée à disposition des utilisateurs, en particulier des EPCI, dès sa création. Cette approche offre de nombreux avantages, en particulier pour le pilotage des installations en temps réel. Ce projet a nécessité la création d'une solution numérique développée pour le syndicat.

À ce jour, **9 des 11 installations de traitement du syndicat sont connectées**. Les deux restantes font actuellement l'objet d'opérations de modernisation. Le projet entre à présent dans une phase de préparation au déploiement auprès des utilisateurs, ainsi que de finalisation des procédures nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des installations et des systèmes.

## Quel enjeu pour les EPCI ?

Pour les EPCI, l'accès à leurs données mises à jour en continu permettra un pilotage opérationnel plus réactif des collectes, une fiabilisation des tendances des performances pour affiner les décisions à court et long terme.



05

06

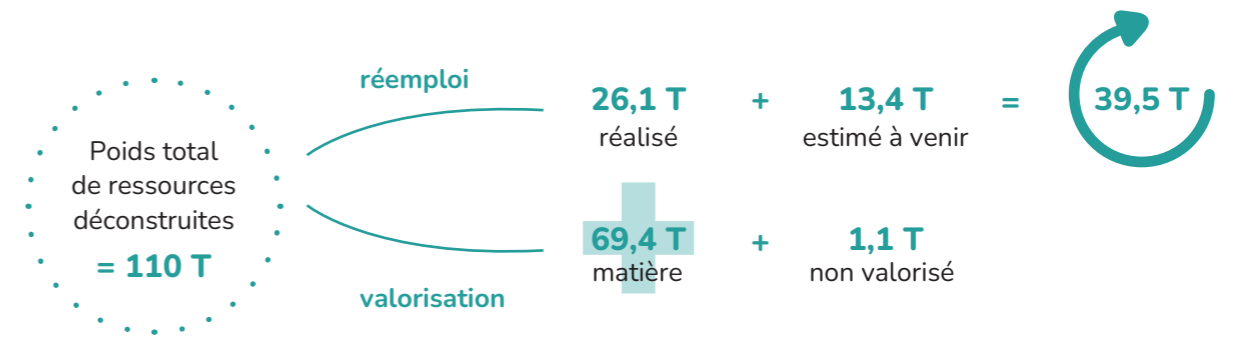
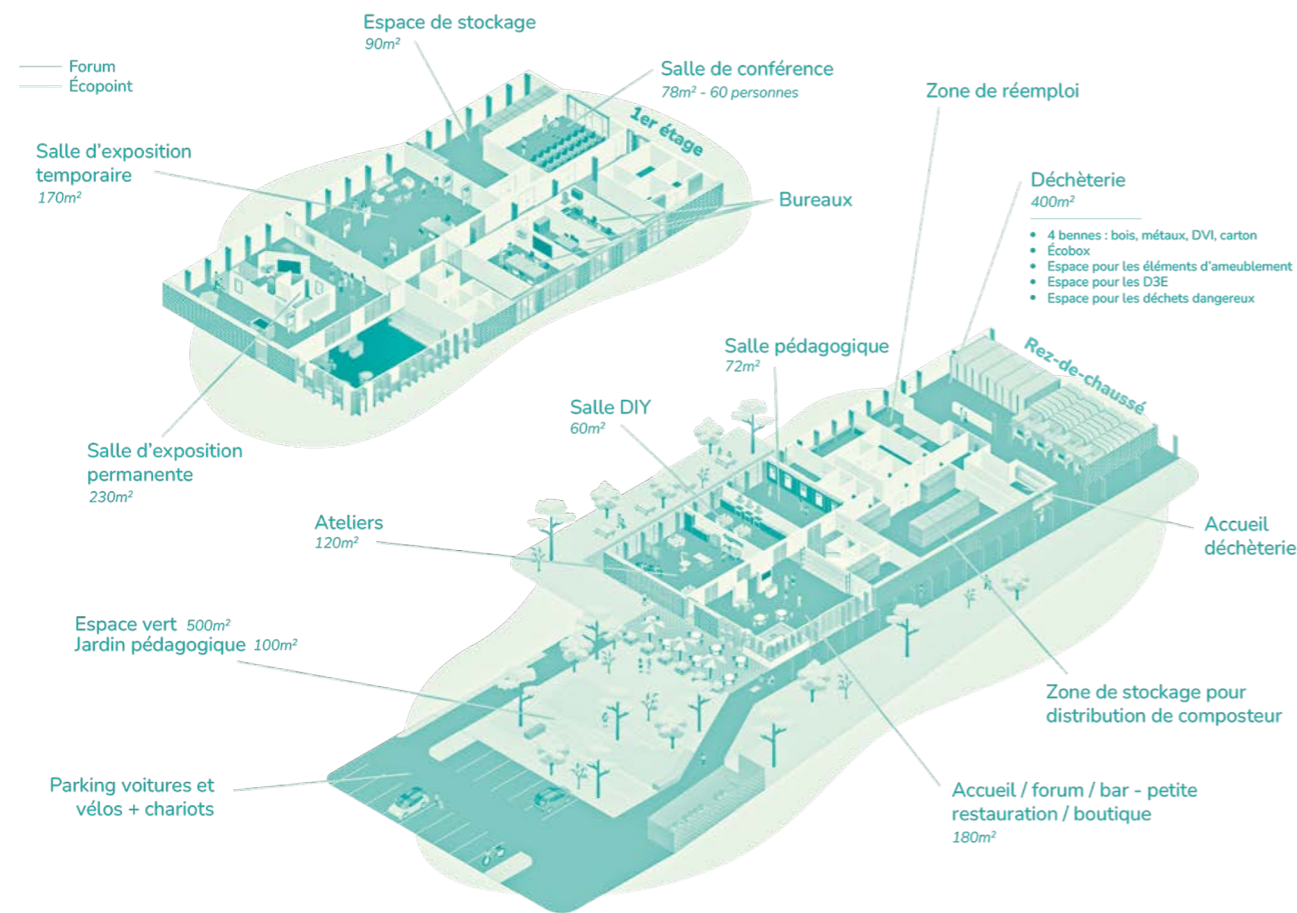
**PERSPECTIVES 2026**

07

08

## Hall 9, cap sur 2026

Le Hall 9 est un équipement innovant associant un éco-point de proximité (petite déchèterie) à un espace de sensibilisation dédié à l'évolution des pratiques et à la réduction des déchets. Afin d'offrir aux visiteurs une compréhension complète de la filière déchets, Decoset a conçu en 2025 une exposition permanente, réalisée en collaboration avec l'agence Seuil. Sur la base cette conception, Decoset lance en 2026 le marché relatif à la scénographie et au parcours pédagogique. Des visites guidées animées par l'équipe de Decoset viendront compléter ce dispositif, accompagnant ainsi le public dans une démarche durable de changement de comportement.



Soit 98,4% de réemploi et valorisation pour la déconstruction de l'ancien Hall.

En plus de ces 110 T de matériaux issus de la déconstruction, plus de 1 500 T de déchets liés au terrassement ont été valorisés en remblaiement de carrière.

## Vers une déchèterie innovante et pédagogique :

### la déchèterie de Ribaute

Une déchèterie nouvelle génération est actuellement en phase de travaux chemin de Ribaute, sur un terrain d'une superficie de 9 500 m<sup>2</sup>, avec une ouverture prévue en 2027. Conçue pour répondre aux enjeux actuels de gestion, de prévention et de valorisation des déchets, elle sera équipée de trois alvéoles de dépôts à plat dédiées aux déchets verts, au bois et aux gravats, ainsi que de cinq quais classiques, complétés par quatre compacteurs destinés aux déchets, aux cartons et aux tout-venant incinérables (TVI).

Par ailleurs, quatre zones spécifiques de 60 m<sup>2</sup> chacune seront réservées à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des déchets ménagers spéciaux (DMS), au réemploi ainsi qu'aux actions de valorisation.



Le site comprendra également un bâtiment de 900 m<sup>2</sup> regroupant plusieurs fonctions. Une salle pédagogique, associée à un jardin "zéro déchet", permettra l'accueil de publics scolaires et l'organisation d'animations de sensibilisation à la réduction et à la valorisation des déchets.

## Création d'un éco-point de quartier rue des Fontaines

Le chantier de l'éco-point de quartier des Fontaines marque la création d'un nouvel équipement de proximité destiné à faciliter le tri et la gestion des petits flux de déchets pour les habitants du secteur.

Des animations de sensibilisation à destination des habitants et des scolaires seront également proposées. En complément, un jardin sera accessible et aménagé pour accueillir des animations autour de la thématique du jardin zéro déchet.

Ce futur éco-point, prévu pour fin 2026, permettra le dépôt de cartons, d'appareils électriques et électroniques (DEEE), d'ampoules, de piles, d'huiles usagées, de petits déchets ménagers spéciaux (DMS), ainsi que d'autres flux spécifiques.

## Economie circulaire

Le Hall 9 fait partie des 8 chantiers pilotes exemplaires du programme européen LIFE Waste2build, porté par Toulouse Métropole. Ce dispositif innovant vise à développer le réemploi des matériaux et à optimiser le recyclage et la valorisation des déchets issus du BTP sur l'ensemble de l'aire toulousaine.

La phase de déconstruction du bâtiment de l'ancien parc des expositions s'est déroulée fin 2024. Elle a permis de cibler des éléments qui seront réemployés sur le territoire ou même directement dans le futur projet tels qu'une partie de la structure porteuse et le bardage métallique.





06

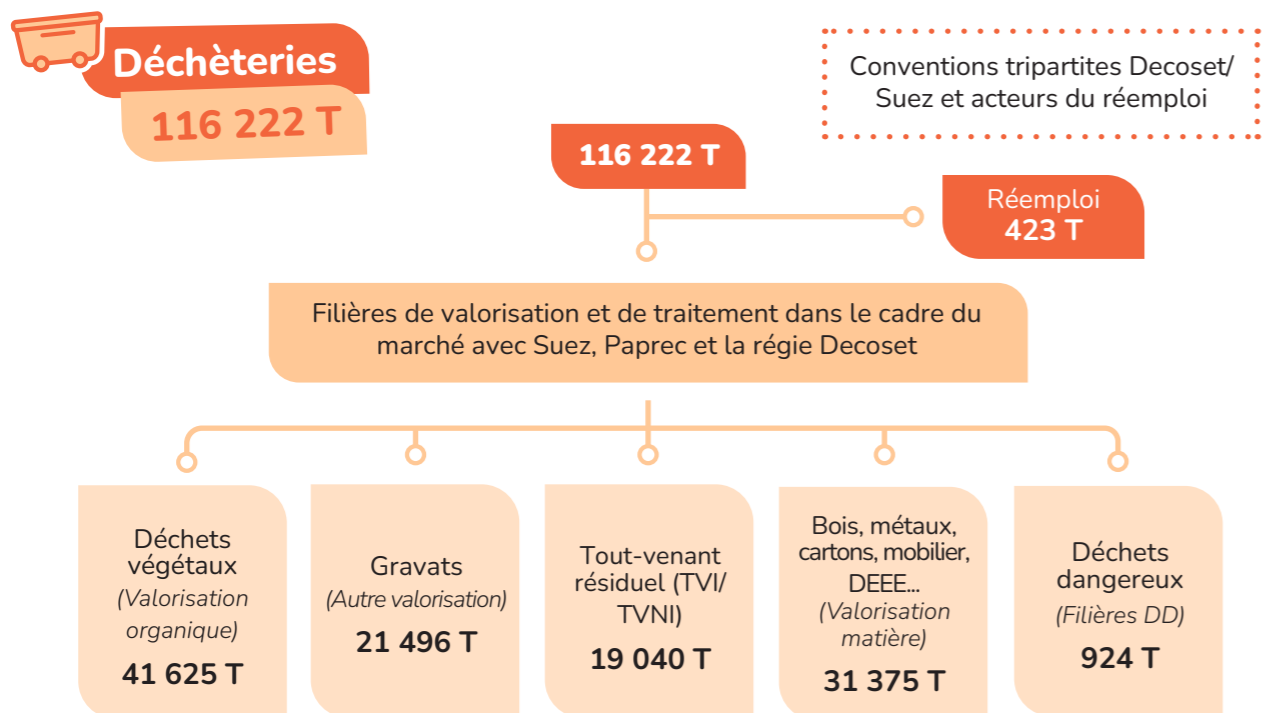
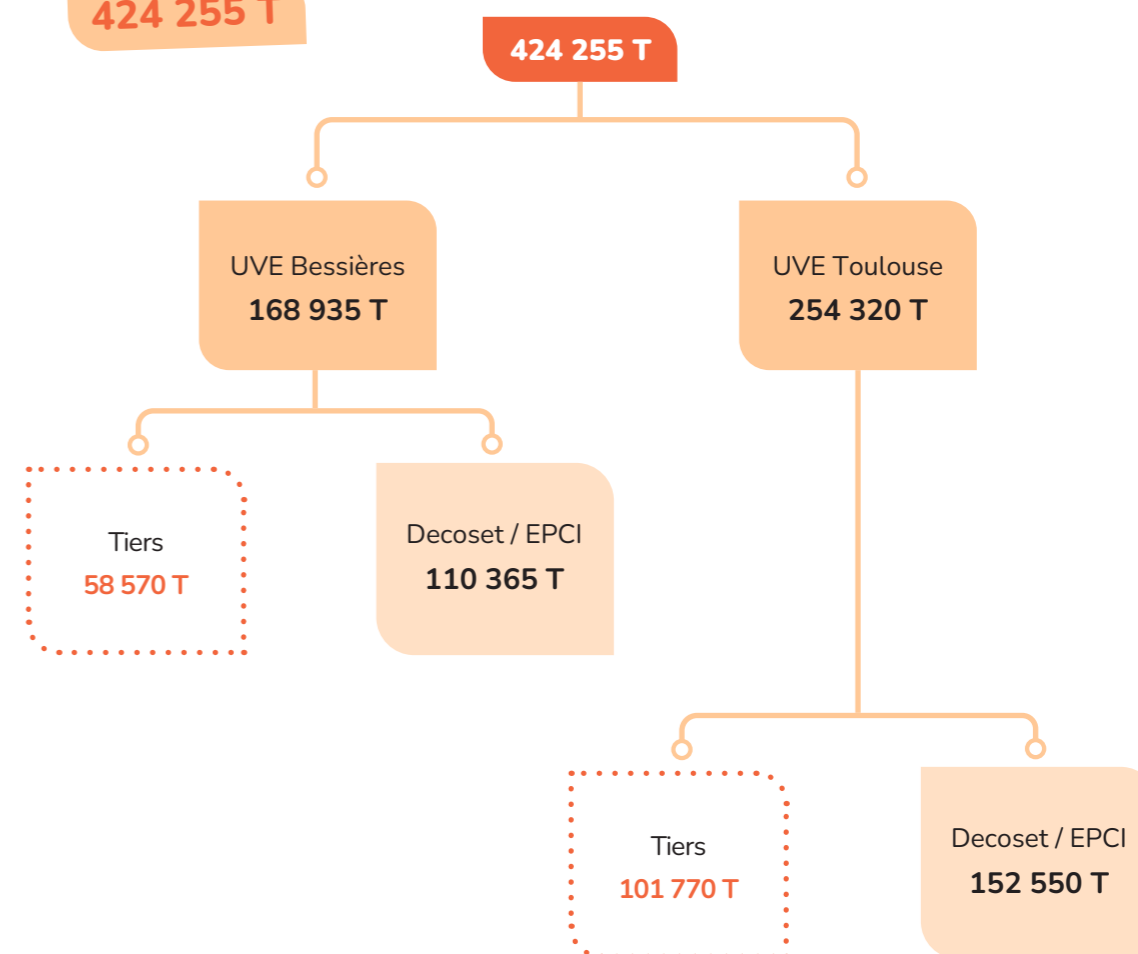
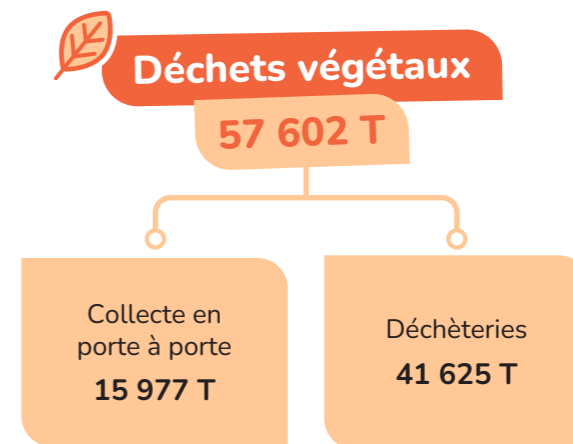
07

**INDICATEURS TECHNIQUES ET  
FINANCIERS**

08

# FLUX ET GISEMENTS

Déchets réceptionnés sur nos installations, y compris les déchets tiers



Decoset / EPCI : tous les EPCI en direct  
Tiers : apporteurs en dehors du territoire de Decoset

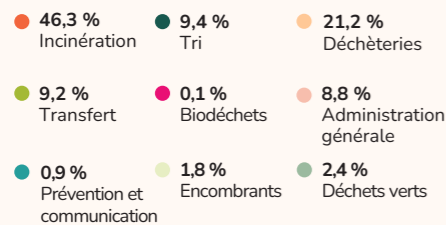
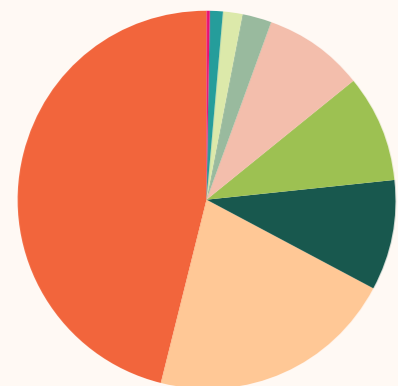
# INDICATEURS FINANCIERS

## RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'année	77,09 M €	39,21 M €	116,29 M €
Dépenses de l'année	65,34 M €	64,12 M €	129,46 M €
Résultat de l'année	11,75 M €	-24,91 M €	-13,16 M €
Reprise résultat antérieur	38,62 M €	-3,43 M €	35,19 M €
<b>Total</b>	<b>50,37 M €</b>	<b>-28,34 M €</b>	<b>22,02 M €</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses par service



## Répartition des dépenses par nature en 2025

Charges à caractère général (011)	53,94 M €
Charges de personnel (012)	6,52 M €
Autres charge de gestion (65)	0,43 M €
Intérêts de la dette (66)	2,28 M €
Dotations aux amortissements et provisions (042)	2,16 M €
<b>Total</b>	<b>65,33 M €</b>

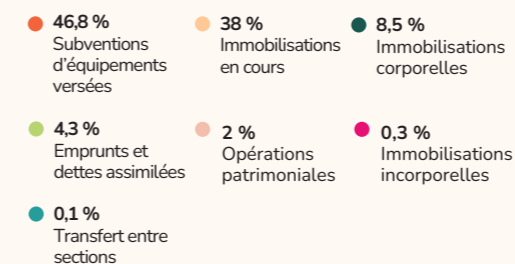
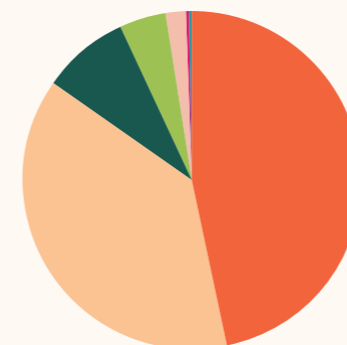
## Répartition des dépenses par service

<b>Exploitation</b>	Incinération	29,25 M €
	Encombrants	1,14 M €
	Transfert	5,79 M €
	Déchèteries publiques	13,38 M €
	Biodéchets	0,04 M €
	Déchets verts	1,51 M €
<b>Moyens généraux</b>	Collectes sélectives	5,92 M €
	Administration générale	5,56 M €
	Prévention et communication	0,59 M €
<b>Total</b>	<b>63,18 M €*</b>	

\*Hors amortissements

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses par nature



## Répartition des dépenses par nature en 2025

Emprunts et dettes assimilées (16)	2,76 M €
Immobilisations incorporelles (20)	0,17 M €
Immobilisations corporelles (21)	5,47 M €
Immobilisations en cours (23)	24,37 M €
Subventions d'équipement versées (204)	30 M €
Transfert entre sections (040)	0,84 M €
Opérations patrimoniales (041)	1,26 M €
<b>Total</b>	<b>64,12 M €</b>

## Répartition des dépenses d'équipement par opération

Reconstruction de l'UVE de Toulouse	30 M €
Construction du centre de tri de Bessières	16,63 M €
Rénovation de l'UVE de Toulouse	5,20 M €
Réhabilitation du Hall 9	1,65 M €
Construction déchèterie de Ribaute	1,43 M €
Acquisition foncière et études pour la relocalisation de la déchèterie de Monlong	2,02 M €
Agrandissement déchèterie de Fronton	0,83 M €
Autres	2,26 M €
<b>Total</b>	<b>60,02 M €</b>

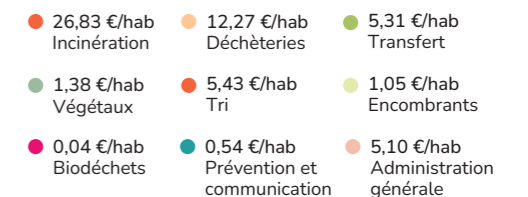
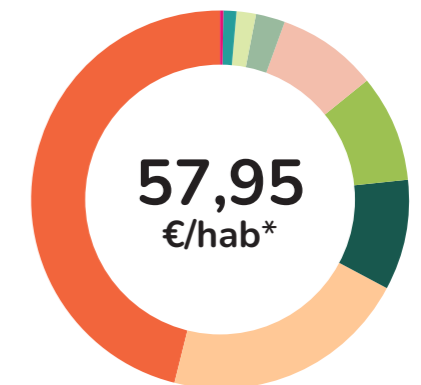
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges (013)	0,32 M €
Produits de services (70)	74,06 M €
Dotations et participations (74)	0,73 M €
Produits spécifiques (77)	1 M €
Recette d'ordre (042)	0,84 M €
Autres produits de gestion courante (75)	0,87 M €
<b>Total</b>	<b>77,09 M €</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers et réserves (10)	2,41 M €
Subventions d'investissement (13)	2,17 M €
Emprunts et dettes assimilées (16)	30 M €
Immobilisations en cours (23)	1,19 M €
Transfert entre sections (040)	2,16 M €
Opérations patrimoniales (041)	1,26 M €
<b>Total</b>	<b>39,21 M €</b>

## COÛT GLOBAL/HAB



\* Sur la base d'un total de 1 090 212 habitants en 2025

## Tarification incitative de second rang

En 2024, suite à l'approbation du schéma stratégique, Decoset a lancé une **réflexion autour de la tarification incitative de second rang**, en constituant dans un premier temps un **groupe de travail** chargé de faire du **sourcing** et de **définir un cahier des charges** permettant de mettre en concurrence des bureaux d'études.

En mars 2025, Citexia et AJBD, les prestataires retenus suite à la consultation pour effectuer cette mission, ont programmé une réunion de lancement de l'étude d'une tarification incitative de second rang. Cette étude avait pour vocation **d'accompagner les EPCI membres dans leur objectif de réduction des déchets** (axe A du schéma stratégique). Différents scénarios ont été proposés par le cabinet conseils et le Comité de pilotage devait se positionner sur le ou les scénarios retenus, ainsi que sur leur calendrier de mise en place effective.

En février 2026, le comité syndical a délibéré pour approuver la mise en place d'une tarification spécifique des refus de tri à compter du 1er janvier 2027.

Les autres scénarios incitatifs retenus par le Copil n'ont été ni exclus ni planifiés ; en outre il conviendra à la prochaine gouvernance de faire évoluer la grille tarifaire des contributions selon ses propres enjeux et contraintes et ceux de ses EPCI membres.

## Stratégie d'emprunt et maîtrise des ratios financiers

L'encours de dette du syndicat est passé de 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2022 à 80,61 millions d'euros au 31 décembre 2025. Decoset a eu recours à l'emprunt afin de financer ses investissements.

Pour mémoire, 129 millions d'euros d'investissement ont été réalisés entre 2022 à 2025. Pour les financer, 82 millions d'euros d'emprunts ont été mobilisés en complément de l'autofinancement (épargne) et de l'utilisation des excédents antérieurs. Ces ressources propres internes représentent environ un tiers du financement des investissements.

Decoset veille à **maîtriser son endettement et à préserver son niveau d'autofinancement** pour maintenir une bonne solvabilité et une capacité future à investir. Pour autant, il veille également à **préserver les équilibres financiers de ses adhérents** en modérant le niveau de leurs contributions et en partageant avec eux les enjeux financiers de moyen terme (prospective financière). Il a su diversifier ses prêts avec des taux variables lorsque les marchés financiers se sont assouplis pour diminuer le coût de sa dette.

Au niveau de son épargne, alors que l'exercice 2020 affichait des ratios financiers très faibles (1,35% d'épargne nette), le syndicat a changé sa stratégie dès 2021 afin d'assurer le financement des investissements. Le taux d'épargne nette a alors varié entre 10,32% et 17,12% sur les 5 derniers exercices.

## Qualité des comptes et maîtrise des risques financiers

Au 1er janvier 2024, Decoset a adopté la **nouvelle nomenclature comptable M57**. Decoset a souhaité accompagner ce changement de nomenclature d'une amélioration de sa qualité comptable. La qualité comptable est le moyen **d'assurer la fiabilité de l'information comptable**, et a pour objectif de **permettre un affichage clair de la situation patrimoniale et financière de la collectivité**, à l'égard des représentants du syndicat et les citoyens, mais aussi à l'égard des partenaires extérieurs en relation avec Decoset. Un travail d'apurement et de mise à jour de l'actif a été réalisé. Afin de renforcer plus encore la qualité et la fiabilité des comptes, des procédures internes complémentaires doivent être rédigées, mises en place et évaluées

# LES MARCHÉS PUBLICS

## La Commission d'Appel d'Offre et les principaux marchés attribués

Cette instance composée d'élus est chargée de l'attribution des marchés publics nécessaires au fonctionnement et à la réalisation des projets de l'établissement public. Au cours de l'année 2025, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à six reprises et a notamment statué sur les sujets suivants :

- Réception et traitement des biodéchets
- Conception, création, animation, et entretien de jardins pédagogiques
- Marché relatif à la réception et au traitement de Bois B
- Fourniture et livraison de titres restaurants
- Formations pour le personnel de Decoset
- Enlèvement et traitement de protoxyde d'Azote et de bouteilles de gaz

## Optimisation des processus des marchés publics

Dans l'année 2025, un travail de fond a été engagé pour **améliorer la chaîne de passation et d'exécution des marchés publics**, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'achèvement et la clôture des marchés.

L'objectif de ce travail a consisté à **analyser l'ensemble des processus** de manière approfondie, d'abord sous l'angle des marchés publics, puis du point de vue des équipes opérationnelles. Cette double approche a permis d'identifier précisément les rôles de chacun, les circuits de circulation de l'information et les principaux irritants rencontrés au quotidien.

## Structuration d'une démarche d'achat durable

Decoset a adhéré au **réseau RES'OCC** dont la vocation est de soutenir les acteurs publics dans les pratiques d'achat durable. Decoset a désigné un référent interne afin de développer en collaboration, la **formation des agents aux enjeux de l'achat durable et social**. Dans ce cadre, des agents du service marchés publics ont été formés à l'animation de l'atelier « Fresque des achats », qu'ils ont ensuite déployé auprès de leurs collègues en interne.



- **Mars à juin 2025**
  - Diagnostic et analyse de la chaîne des marchés
- **Septembre à novembre 2025**
  - Ateliers thématiques
- **Décembre 2025**
  - Elaboration de scénarios d'évolution

## CHIFFRES CLÉS

**48**  
procédures lancées

**8**  
Appels d'Offres

**20**  
Marchés à  
Procédure Adaptée

**8**  
procédures en dessous  
du seuil de 40 000€



## GLOSSAIRE



**ADEME** : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un établissement public national accompagnant les collectivités, entreprises et citoyens dans les démarches de transition écologique (déchets, énergie, économie circulaire, climat).

**AGEC** : Loi Anti-Gaspillage pour une Economie circulaire visant à réduire les déchets, favoriser le réemploi et le recyclage, lutter contre le gaspillage et préserver les ressources naturelles.

**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt, procédure par laquelle une collectivité invite des acteurs à proposer des projets ou à se positionner sur une thématique avant le lancement d'un dispositif ou d'un marché.

**BDO** : Bâtiment Durable Occitanie, certification régionale évaluant la performance environnementale globale d'un bâtiment (énergie, confort, matériaux, gestion de l'eau, etc.).

**CAO** : Commission d'Appel d'Offres. Instance chargée d'attribuer les marchés publics les plus importants.

**CNDP** : Commission Nationale du Débat Public. Autorité indépendante garantissant l'information et la participation du public aux projets ayant un impact environnemental.

**Collecte sélective (CS)** : Collecte séparée des déchets recyclables (emballages, papiers) permettant leur tri et leur valorisation.

**DDAE** : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, procédure réglementaire préalable à l'exploitation d'une installation industrielle.

**DSP** : Délégation de Service Public. Contrat par lequel une collectivité confie la gestion d'un service à un opérateur.

**EIT** : Écologie Industrielle et Territoriale, démarche de coopération entre acteurs d'un territoire visant à mutualiser et optimiser les ressources (matières, énergie, eau, déchets).

**EFC** : Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, modèle économique fondé sur la vente de l'usage plutôt que du produit, favorisant la durabilité et la coopération entre acteurs.

**HVO / XTL** : Carburants de synthèse ou alternatifs permettant de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.

**LIGAM** : Entrepôt numérique de données mis à disposition des EPCI afin de sécuriser, centraliser et partager les données liées à la gestion des déchets.

**MIOM** : Mâchefers d'Incinération des Ordures Ménagères, résidus solides issus de l'incinération pouvant être valorisés en travaux publics.

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles, déchets restant après le tri à la source, destinés principalement à la valorisation énergétique ou à l'enfouissement.

**PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, document de planification définissant les actions de réduction des déchets sur un territoire.

**REFIOM** : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères, déchets ultimes issus du traitement des fumées.

**TZDZG** : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, programme national visant à accélérer la prévention des déchets et l'économie circulaire à l'échelle des territoires.

**UVE** : Unité de Valorisation Énergétique, installation de traitement des déchets par incinération permettant de produire de l'électricité et de la chaleur.

**decoset**



2-4 rue Jean Giono - 31130 Balma  
05 82 06 18 30 | [contact@decoset.fr](mailto:contact@decoset.fr)  
[www.decoset.fr](http://www.decoset.fr)

